La Presse

Le plus grand quotidien français d'Amérique

Montréal,
mercredi 19 février 1997
113e année No 119
76 pages, 6 cahiers
ÎLES-DE-LA-MADELEINE 1 $
FLORIDE 1,65 $ U.S.
60¢ TAXES EN SUS

Jonc Anniversaire
7 diamants total 21 pts
224 $ Payez en mai 97

7139, rue ST-HUBERT
(coin rue Jean-Talon) 277-3127
79

BUDGET 97-98

Nouvelles dépenses

Recherche
Création de la Fondation de l'innovation
180 millions

Éducation
Aide aux étudiants
137 millions

Enfants
Nouveau régime fiscal pour l'aide à l'enfance
70 millions

Saupoudrage tous azimuts

Le budget Martin ne soulagera pas de manière significative les contribuables

Claude Picher

Le sac de suçons

Le ministre Paul Martin est tellement fier de sa performance, en matière de finances publiques, qu'il a décidé de retarder sa lutte contre le déficit en inondant les Canadiens de bonbons qui coûteront, en tout, environ un milliard par année au gouvernement.

Il est vrai que M. Martin offre, dans son quatrième budget, une feuille de route impressionnante. Le déficit de 42 milliards, hérité des conservateurs, est en train de fondre comme un cube de glace dans l'eau bouillante. Cette année, le ministre Martin s'attendait à un déficit de 24 milliards ; il a annoncé hier qu'il revoit maintenant ce chiffre à 19 milliards, mais il ne serait pas du tout surprenant qu'il ressorte quelque part entre 17 et 18 milliards lorsque les résultats définitifs seront connus, dans quelques mois. Le ministre, dont les prévisions sont prudentes, pense ramener le déficit à neuf milliards dans deux ans. C'est un scénario réaliste.

Cela signifie que, dès 1998-99, et pour la première fois depuis la fin des années 60, Ottawa ne sera pas obligé de recourir aux marchés financiers pour assumer ses dépenses, y compris le financement de la dette. Compte tenu de l'ampleur du

Voir **LE SAC** *en A2*

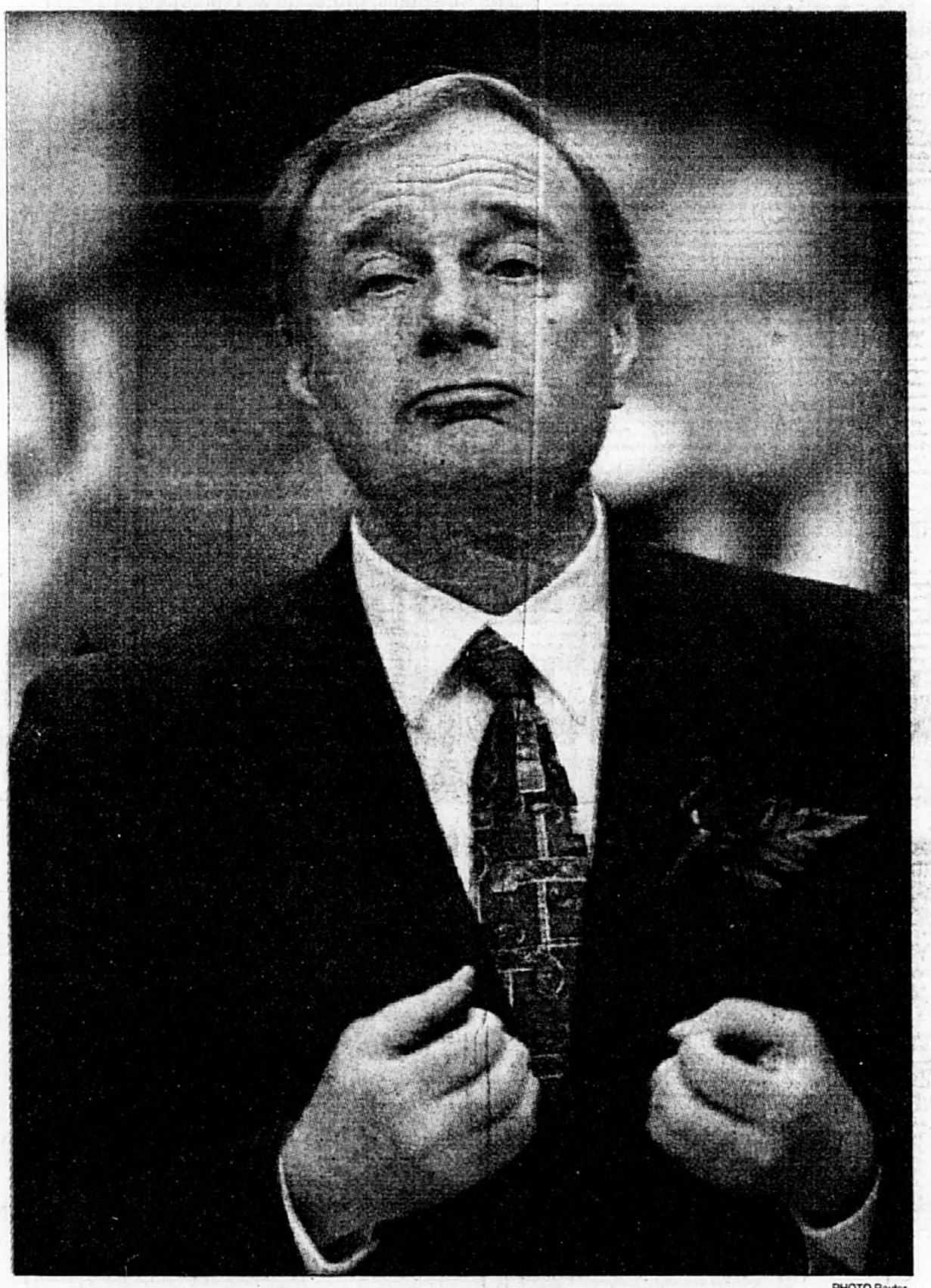

PHOTO Reuter

Le ministre fédéral des Finances, Paul Martin, photographié hier pendant qu'il livrait son quatrième budget devant les députés de la Chambre des communes. La bonne nouvelle de ce budget: le déficit n'a jamais été ausi bas depuis 15 ans.

CHANTAL HÉBERT
du bureau de La Presse, OTTAWA

Le ministre fédéral des Finances, Paul Martin, a présenté hier un quatrième budget qui promet pour bientôt la fin de la traversée du désert de la lutte contre le déficit, mais qui n'offre entre-temps aux Canadiens que bien peu de mesures susceptibles de rafraîchir l'image du gouvernement Chrétien à la veille d'élections.

Cette année, le déficit fédéral ne dépassera pas les 19 milliards. C'est le niveau le plus bas au Canada depuis 15 ans et cinq milliards de mieux que prévu à l'origine par le gouvernement. Sans imiter Québec et parler ouvertement de déficit zéro pour l'an 2000, Ottawa a tracé une courbe hier qui mène le Canada tout droit à cette cible pour le début du prochain siècle. Selon les prévisions fédérales, le déficit sera de 17 milliards en 1997-98 et de neuf milliards l'année suivante. « L'époque des compressions tire à sa fin », a soutenu le ministre Martin en déposant son bilan.

Malgré cette bonne tenue, les Canadiens vont devoir attendre encore avant de commencer à récolter des dividendes significatifs de la lutte contre le déficit du gouvernement Chrétien, aussi bien sur le front des impôts que sur ceux de l'emploi et des programmes sociaux. Dans un premier temps, les profits que tire Ottawa de sa prestation budgétaire sont de nature essentiellement électorale.

Dans l'immédiat, le budget ne vient rien chercher dans les poches du contribuable moyen sous forme de nouvelles taxes, mais n'y met rien non plus. Sur le front de l'emploi, Ottawa ne s'attend pas à ce que le chômage se résorbe de façon significative. Citant des pronostics du secteur privé, il estime qu'il pourrait tomber juste sous la barre des 9 % en 1998. Les provinces, quant à elles, devront continuer à mettre en oeuvre toutes les compressions imposées aux programmes sociaux dans le cadre du transfert social canadien.

Affirmant néanmoins qu'« un gouvernement libéré du fardeau du déficit n'est pas un gouvernement libéré de ses responsabilités », le ministre Martin allouera presque un milliard de dollars à de nouvelles initiatives l'an prochain, dont environ un quart dans le domaine social. Cette somme sert d'abord à ouvrir plusieurs pistes que le gouvernement Chrétien entendrait explorer au cours d'un éventuel second mandat. Plusieurs des mesures ainsi amorcées ne décolleront pas avant les prochaines élections fédérales. Elles ont sou-

Voir **SAUPOUDRAGE** *en A2*

Sept pages de textes sur le budget Martin, A3 à A7 et B2, B3

Il y a de l'orage dans l'air

L'affrontement se dessine entre le gouvernement Bouchard et les syndiqués du secteur public. Il n'est en effet pas question que les centrales syndicales rouvrent leurs conventions collectives comme l'exige le gouvernement du Québec, qui veut ainsi atténuer l'impact de l'abolition éventuelle de 15 000 postes. Les syndicats sont disposés à discuter, mais que de retraites. Rien d'autre.

À lire en page B5

Dépassement des coûts de 5 millions

La rénovation du théâtre Outremont coûte de plus en plus cher

MARTIN PELCHAT

La Ville d'Outremont vole d'une mauvaise surprise à l'autre dans l'aventure de la rénovation du théâtre Outremont. Le dépassement des coûts, d'abord évalué à 1,2 million, puis à 2,2 millions, est maintenant estimé à cinq millions !

Le maire, Jérôme Unterberg, en a fait l'annonce hier matin au cours d'un déjeuner-causerie de la chambre de commerce de sa ville. Il a dit qu'il en coûterait 60 % plus cher aujourd'hui, soit 13 millions, pour terminer le projet, qui devait originalement être achevé à l'automne 1996.

Joint hier par *La Presse*, le maire Unterberg n'a pas voulu dire pourquoi la facture était encore une fois gonflée, annonçant seulement une conférence de presse à ce sujet la semaine prochaine. Il a toutefois réitéré son engagement de ne pas refiler la facture aux contribuables de sa ville. Trois millions ont été engagés dans le projet jusqu'à maintenant et on

Voir **DÉPASSEMENT** *en A2*

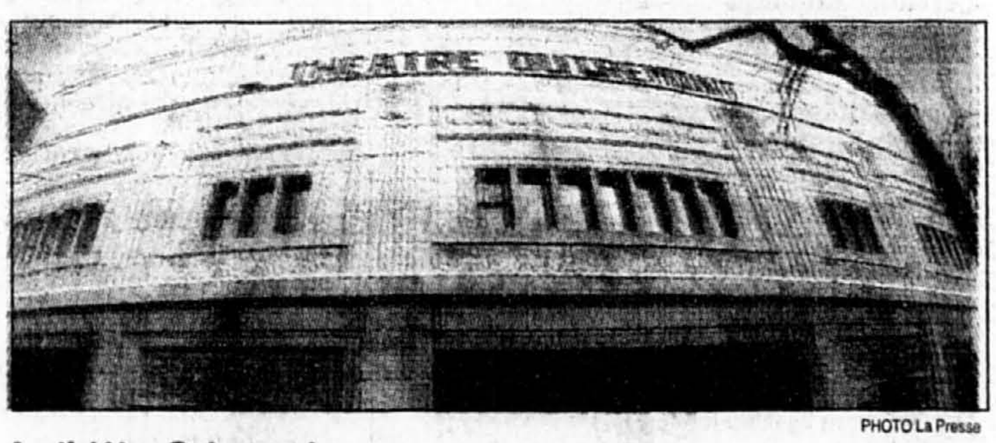

PHOTO La Presse

Le théâtre Outremont.

INDEX

Petites annonces		- affaires	D2	Bandes dessinées	D15	Feuilleton	E6
- Index	D14	Arts et spectacles		Bridge	E8	Horoscope	E5
- immobilier	D14 à D16		E1 à E3	Décès	E7	Le monde	C6, C7
- marchandises	D16, D17	- horaire spectacles	E3	Économie	D1 à D13	Loteries	A2, A16
- emplois	D17, E4, E5	- horaire télévision	E2	Êtes-vous observateur	D14	Marketing	D18
- automobile	E5, E6 et E8	- télévision	E2			Mots croisés	D16, S10

Mot mystère	E6
Opinions	B3
Petrowski Nathalie	A5
Politique	B4, B5
Tabloïd Sports	
- Philippe Cantin	S5

ÉDITORIAL

La grosse boîte de Smarties
- Alain Dubuc
page B2

MÉTÉO

Nuageux, pluie se changeant en neige
Max. 3, min. -13
Cahier Sports, page 16

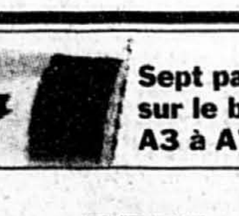

6 21924 98765 1

J'ai besoin de vacances ◆ J'ai besoin de vacances ◆ J'ai besoin de vacances ◆ J'ai besoin de vacances

L'Europe c'est notre affaire

CIRCUITS :
GRAND TOUR DE FRANCE 16 jrs 2 099 $
TOUR D'EUROPE 21 jrs 2 699 $
ANGLETERRE, ÉCOSSE, IRLANDE 16 jrs 2 399 $

PARIS 598 $
LONDRES 591 $
BRUXELLES 619 $
Tous les prix sont à partir de

Vous pourriez gagner une tv 27 po couleur toshiba concours hebdomadaire ■ Informez-vous.
27"

ACHAT / RACHAT
17 jrs
699 $

8403, rue Saint-Denis, Montréal (Qc)
H2P 2G9 Tél.: 858-6260
Permis du Québec 2452737-5

Suites de la une

Saupoudrage tous azimuts

SAUPOUDRAGE / *Suite de la page A1*

vent à la clé une visibilité accrue pour Ottawa en santé, en éducation, en recherche et développement, en politique sociale, etc. Parmi elles, il y a :

— une nouvelle prestation nationale pour enfants destinée à lutter contre la pauvreté, à être lancée le 1er juillet 1998. Pour cette année, Ottawa ne dégage que 70 millions de dollars d'argent neuf pour étoffer ce qu'il verse aux familles à faible revenu. C'est l'année suivante, s'il est toujours au pouvoir, qu'il ajoutera 600 millions à la mise. À terme, les dépenses fédérales en matière de prestation pour enfants passeront de 5,1 à 6 milliards par année;

— une Fondation canadienne pour l'innovation à laquelle le gouvernement Chrétien consacrera 180 millions par année pendant cinq ans pour épauler le secteur privé en matière de recherche dans les domaines de la santé, de l'environnement, des sciences et de l'ingénierie;

— un nouveau Fonds pour l'adaptation des services de santé au coût de 50 millions par année pendant trois ans pour permettre aux provinces de faire des projets-pilotes pour améliorer leurs programmes en santé et un Système canadien d'information sur la santé pour centraliser les données sur les meilleurs traitements offerts;

— des mesures fiscales ciblées destinées à alléger les impôts des étudiants du post-secondaire et de leurs familles de même que ceux des personnes handicapées et des déductions d'impôt plus conséquentes pour ceux qui font des dons de charité.

Tel que prévu, le budget d'hier est muet sur la question de la TPS et du dédommagement que réclame Québec en cette matière et que lui refuse Ottawa. Le document fédéral n'offre pas non plus de piste de réponse à la demande du gouvernement Bouchard de rapatrier 360 millions de la caisse de l'assurance-emploi pour financer les congés de maternité que prévoit sa nouvelle politique familiale.

Le sac de suçons

LE SAC / *Suite de la page A1*

bourbier où les finances publiques canadiennes s'étaient enfoncées, la performance est remarquable, et il n'est pas exagéré de dire que M. Martin a réussi là où son prédécesseur Michael Wilson avait échoué.

Certes, la baisse des taux d'intérêt lui a donné un bon coup de pouce. Cette année seulement, Ottawa paiera 2,3 milliards de moins que prévu en frais d'intérêt. Autrement dit, si le déficit est de cinq milliards moins élevé que les prévisions, c'est dû, pour la moitié, à la baisse des taux.

Mais ce n'est pas tout. Les transferts aux provinces ont fait l'objet d'énormes compressions. En quatre ans, de 1995 à 1999, les transferts fédéraux servant à financer les soins de santé, l'éducation post-secondaire et l'aide sociale passeront de 19,3 à 11,8 milliards, une amputation qui frise les 40 %.

La réforme de l'assurance-emploi permet à Ottawa de dégager, année après année, un solide surplus d'au moins cinq milliards. Cette année, l'excédent des cotisations sur les prestations devrait atteindre 6,5 milliards. Même avec les baisses de cotisations annoncées hier, le surplus se maintiendra bien au-dessus des cinq milliards pour les deux prochaines années.

À part les subventions aux autochtones, les seules qui continuent à augmenter, la hache tombe lourdement sur les programmes fédéraux de subventions. Toujours pendant la même période, les subventions aux entreprises fondent de 60 %, l'aide internationale de 30 %, le financement des sociétés d'État (Radio-Canada et SCHL, surtout) de 24 %, le budget de la Défense de 21 %. Toutes ces mesures permettront d'économiser près de neuf milliards.

Dans ces conditions, on comprend que le ministre se flatte d'avoir mis fin au dérapage.

■■■

L'amélioration spectaculaire des finances publiques ne doit pas maquiller le fait que le Canada demeure gravement handicapé par une dette publique nette qui frise les 600 milliards, et que ce montant continuera à gonfler tant qu'on y ajoutera des déficits. Le seul financement des intérêts continuera de coûter 46 milliards par année pour au moins les trois prochaines années... si les taux d'intérêt ne montent pas.

Le ministre affirme qu'il maintiendra le cap. Mais il n'a pas résisté à la tentation de déballer son sac de bonbons. À sa décharge, il faut admettre que cela fait 20 ans que le gouvernement fédéral n'a pas eu une telle marge de manoeuvre. M. Martin a jugé qu'il pouvait se permettre d'éparpiller une quarantaine de friandises dans le paysage. Quelques gros morceaux, comme une nouvelle fondation pour stimuler l'innovation et des prestations fiscales pour enfants plus généreuses, mais aussi une flopée de petits cadeaux, pour tous les goûts : les régimes d'épargne-études seront plus avantageux ; on injectera des millions additionnels dans le programme d'infrastructures, la promotion touristique, la rénovation résidentielle ; les cotisations à l'assurance-emploi seront réduites ; les dons de charité feront l'objet d'un traitement fiscal plus généreux ; la Banque de développement et la Société de crédit agricole obtiennent de nouveaux fonds ; l'aide aux étudiants est augmentée ; même chose pour les handicapés ; les pétites entreprises pourront verser leurs retenues à la source aux trois mois, plutôt qu'aux mois ; et la liste pourrait se poursuivre encore longtemps.

M. Martin est tout fier, par ailleurs, d'annoncer que les contribuables sont épargnés, cette année. Il a raison : non seulement les impôts et les taxes ne bougent pas, mais le budget ne contient aucune espèce de hausse d'impôts déguisée, que ce soit par l'intermédiaire de la tarification ou autrement.

On peut, dans ces conditions, se poser la question : puisque le ministre juge qu'il a les moyens de renoncer à un milliard de dollars par année, était-ce vraiment nécessaire de disperser cet argent dans une multitude de mesures dont certaines peuvent être considérées d'utilité douteuse ? Tant qu'à faire un cadeau, n'aurait-il pas été plus approprié de laisser enfin le contribuable respirer un peu plus à l'aise ? Depuis dix ans, les ménages à revenus moyens se sont arraché le coeur pour appuyer l'effort d'assainissement des finances publiques. Le budget d'hier n'alourdit en rien leur fardeau, mais celui-ci est déjà tellement lourd qu'un soulagement aurait été le bienvenu. On aurait au moins pu penser à leur dire merci...

Croissance économique: prévisions

Prévisions économiques du secteur privé et du gouvernement fédéral

	1996	1997	1998
Croissance du PIB réel (en %)			
Moyenne du secteur privé	1,4*	3,3	2,9
Budget fédéral	1,4*	3,2	2,6
Bons du Trésor à 3 mois (en %)			
Moyenne du secteur privé	4,2	3,2	3,7
Budget fédéral	4,2	4,0	4,5
Taux d'inflation de l'IPC (en %)			
Secteur privé (janv. 1997)	1,6	1,6	1,8
Taux de chômage (en %)			
Secteur privé (janv. 1997)	9,7	9,3	8,8

* Estimations

(PC)

Dépassement des coûts de 5 millions

DÉPASSEMENT / *Suite de la page A1*

estime les travaux terminés à 30 % seulement.

La dernière mauvaise nouvelle est venue avant les Fêtes de consultants embauchés par la municipalité, soit la firme d'ingénierie Dessau et l'architecte Gilles Beauchamps. Selon ces experts, il faudra cinq millions de plus que prévu pour terminer les travaux, bloqués depuis près d'un an par la municipalité.

Les dépassements ont amené Outremont à demander l'intervention de la Commission municipale, qui a accepté d'enquêter. Les audiences publiques de la commission pourraient débuter à la mi-avril.

Au moment où elle a acquis l'édifice de la rue Bernard, en 1994, pour en faire une salle de spectacles de 850 places, la Ville d'Outremont estimait le coût de sa restauration à huit millions, dont 5,8 millions étaient payés par Ottawa et Québec dans le cadre du programme de réfection des infrastructures.

Avant l'élection à la mairie de novembre 1995, Outremont croyait encore être à même de réaliser un surplus de 400 000 $ dans le projet. Mais le nouveau maire a découvert avec surprise que les travaux confiés au consortium Soprin-Socon, Gagné, Lemieux, Saint-Louis et Jodoin, Lamarre, Pratte et associés allaient coûter 1,2 million de plus que prévu.

La Ville a ordonné en mars dernier l'arrêt des travaux. En juin 1996, elle a dévoilé une étude de la firme de comptables Mallette-Maheu établissant désormais à 2,2 millions les dépassements.

« Le rapport démontre, hors de tout doute, que des travaux de plus de 700 000 $ ont été réalisés sans que le conseil n'en ait été saisi et par voie de conséquence, sans qu'il ne les ait approuvés », déclarait alors le maire Unterberg, qui pointait le consortium, ainsi qu'un fonctionnaire municipal relevé depuis de ses fonctions.

Deux mois plus tard, la Commission municipale acceptait de mener enquête. Outremont a aussi résilié ses contrats avec le consortium.

En novembre dernier, les architectes du consortium, les groupes Gagné, Lemieux, Saint-Louis et Jodoin, Lamarre, Pratte et associés ont réfuté les allégations de la Ville et plaidé que les « exigences additionnelles de la municipalité, qui voulait en faire un projet de haute qualité, avaient plutôt contribué à faire monter la facture ».

Soprin a pour sa part mis en demeure le maire et le conseil de cesser leurs attaques, et évoqué la possibilité de poursuites judiciaires.

Deng Xiaoping est hospitalisé

Associated Press
TOKYO

Deng Xiaoping a eu une attaque dans sa résidence à Pékin le 14 février et a été emmené à l'hôpital, ont rapporté mercredi deux médias japonais, citant des sources chinoises.

Selon l'agence de presse Kyodo, le président Jiang Zemin a écourté un déplacement en dehors de la capitale pour revenir à Pékin.

Et d'après le Nihon Keizai Shimbun, un quotidien japonais, Deng Xiaoping se trouvait dans un état grave après s'être effondré à cause d'une hémorragie cérébrale. Le journal cite une source proche d'un responsable de l'armée chinoise.

La Presse

Renseignements : 285-7272
Abonnement : 285-6911
Lundi au vendredi de 7 h à 17 h 30
Samedi de 7 h à midi
Dimanche de 7 h à 11 h
Rédaction : 285-7070
Promotion : 285-7100
Les petites annonces : 285-7111
Lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h 30
Décès, remerciements : 285-6816
Lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h 30
Grandes annonces
Détaillants : 285-6931
National, TélePlus : 285-7306
Carrières et professions, Nominations : 285-7320
Comptabilité
Grandes annonces : 285-6892
Les petites annonces : 285-6900

La Presse est publiée par:
La Presse, Ltée,
7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9.
Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de *La Presse* et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à *La Presse* sont également réservés.

«Envois de publication canadienne - Contrat de vente numéro 0531650» Port de retour garanti. (USPS003692) Champlain N.Y. 12919-1518.

00083

Code du jour **8-3**

Mercredi, 19 février 1997

LOTERIES

La quotidienne
à trois chiffres : **7-5-7**
à quatre chiffres : **1-2-5-1**

COLLECTES DE SANG

Aujourd'hui, la Croix-Rouge attend les donneurs aux endroits suivants :
■ à Montréal : Centre des donneurs de sang, centre commercial Maisonneuve, 2991, rue Sherbrooke Est (métro Préfontaine), de 10 h à 18 h ;
■ à Montréal : Canadien de Montréal, Centre Molson, entrée par la cour Windsor, de 10 h à 19 h 30. Objectif : 1000 donneurs.

DEMAIN DANS LA PRESSE

La grande récré

■ Grande récré ou p'tites vacances, peu importe comment on la nomme, la relâche scolaire d'hiver est à nos portes. Durant la dernière semaine de février ou la première de mars (selon la région), les activités familiales devraient ainsi occuper l'essentiel de l'horaire d'un grand nombre de parents. Du Centre Molson aux maisons de la culture, de la Place des Arts aux théâtres de quartier, du Vieux-Port de Montréal au Jardin botanique, nos collaborateurs Sonia Sarfati et Marc Cassivi y vont de leurs suggestions, demain, dans le cahier Sortir.

QUESTION DU JOUR

La Presse Service Liaison

Vous voulez vous faire entendre? Répondez à la question du jour. Pour faire connaître votre opinion, composez le 285-7333; au son de la voix, faites le 1.

Trouvez-vous que le budget déposé hier à Ottawa est un bon budget?

Dans le but de rétablir l'équité dans le dossier de la TPS, Québec réclame 1,9 milliard d'Ottawa. La démarche selon vous est-elle justifiée?

À cette question posée hier, le pourcentage des réponses obtenues a été:

Oui: 58 %
Non: 42 %

FONDACTION
LE FONDS DE DÉVELOPPEMENT POUR LA COOPÉRATION ET L'EMPLOI
LE FONDS QUI GRANDIT

1 800 253-6665 / (514) 525-5505
Service téléphonique • Service au comptoir Fondaction
2100, rue de Maisonneuve Est (angle de Lorimier), Montréal
de 9 h 00 à 21 h 00 du lundi au vendredi
de 9 h 00 à 17 h 00 les samedis 15, 22 février et 1er mars

PLUS Pour ma retraite Pour l'emploi
PLUS qu'un REER... PLUS qu'un fonds mutuel... PLUS avantageux sur l'impôt... PLUS pour l'investissement au Québec... PLUS pour les régions...
2460225

Le budget Martin

Un budget qui ne créera pas d'emplois

Cinq invités de La Presse *analysent les mesures mises de l'avant par Paul Martin*

MARIE-CLAUDE LORTIE

« Est-ce qu'on va créer des emplois demain matin directement grâce à ce budget ? Non », lance sans ambages Gilbert Monette, après avoir écouté d'un bout à l'autre le discours du budget dans les bureaux de *La Presse* . M. Monette est comptable en chef chez ADF, fabricant de structures de métal de Laval qui compte 150 employés.

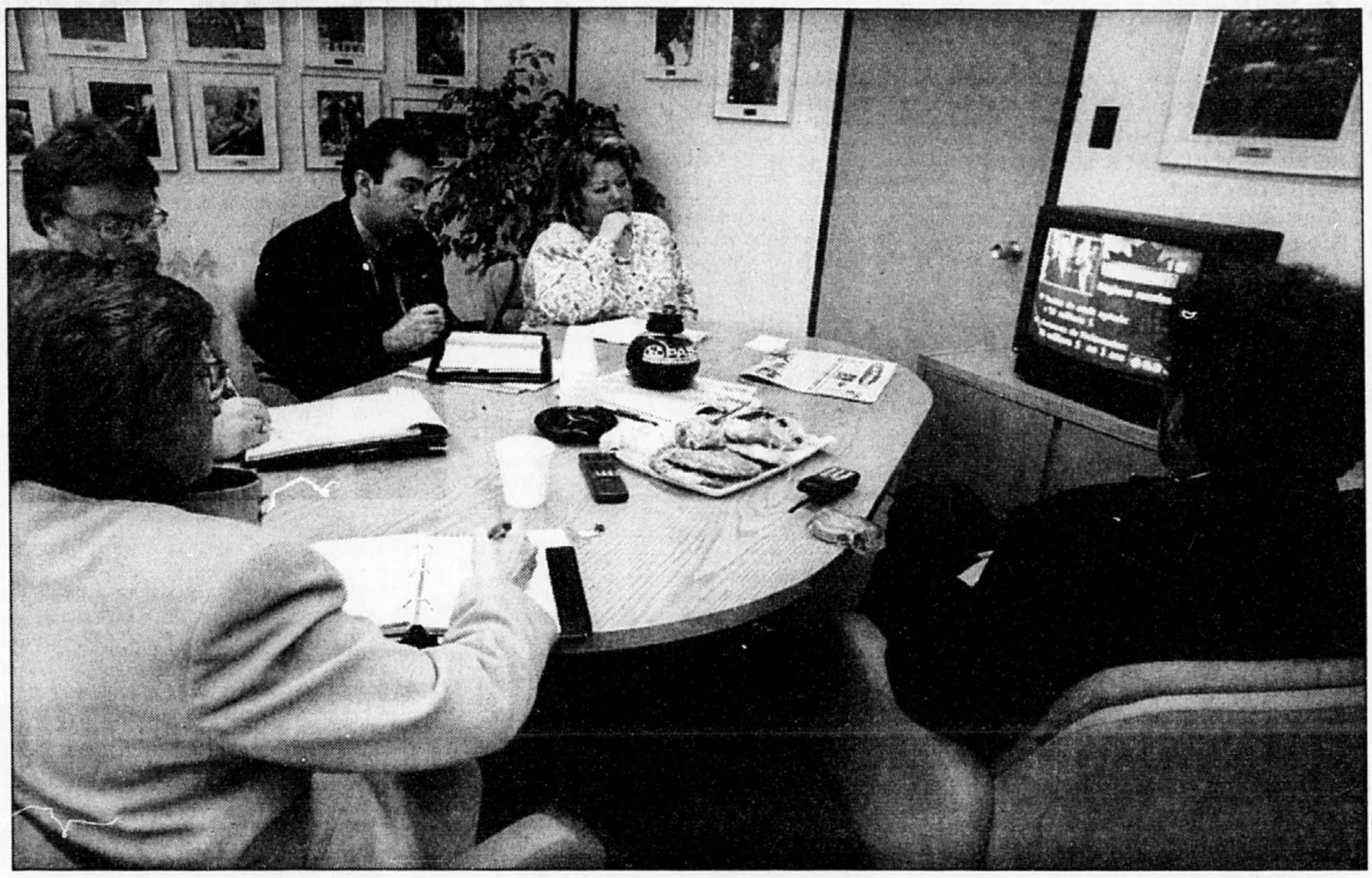

PHOTO ANDRÉ FORGET, *La Presse*

Les invités de *La Presse*, de gauche à droite : Sylvie Baillargeon, d'Intégration jeunesse ; Gilbert Monette, d'ADF ; Victor Maté, de Prior Data Science ; Suzanne Proulx, de Transaction pour l'emploi, et Fady Aboukheir, de Captelco. Tous ont trouvé que le budget fédéral n'en fait pas assez pour la création d'emploi.

« Effectivement, il n'y a rien pour nous aider directement, nous, les entreprises », ajoute Fady Aboukheir, assis non loin. Président de Captelco, fabricant de matériel de communication de Saint-Laurent, M. Aboukheir emploie une trentaine de travailleurs spécialisés.

« En tout cas, ce qui est sûr, c'est que ce budget ne fera rien réellement pour aider les jeunes à se trouver des emplois à long terme », continue Sylvie Baillargeon, directrice générale d'Intégration Jeunesse, qui vient en aide aux jeunes sans emploi.

Qu'elles soient issues d'entreprises créatrices d'emploi ou d'organismes oeuvrant auprès des chômeurs, les cinq personnes invitées par *La Presse* , hier pour analyser le budget fédéral, se sont toutes entendues pour dire que l'ensemble des mesures annoncées par Ottawa ne fera rien, à court terme à tout le moins, pour aider la situation de l'emploi au Québec.

Par exemple, Victor Maté, directeur de la commercialisation chez Prior Data Science à Pointe-Claire, filiale de Spar spécialisée dans la production de logiciels, aurait voulu voir des mesures fiscales pour inciter les entreprises canadiennes à embaucher des diplômés canadiens en allégeant notamment les coûts de la formation en milieu de travail.

La création d'un fonds spécial de 800 millions pour l'innovation technologique est une bonne chose, dit-il, mais c'est seulement un « point de départ » puisque l'argent est destiné d'abord et avant tout aux hôpitaux, collèges et universités. C'est bon pour la formation scolaire, mais ça n'aide pas directement l'embauche, note-t-il.

M. Aboukheir abonde dans le même sens. Selon lui, les entreprises veulent voir les « taxes » à l'emploi diminuer, leur fardeau fiscal allégé. Ceci ne l'empêche pas d'applaudir pour autant les mesures visant à aider financièrement les étudiants.

« C'est toujours bon d'avoir plus de diplômés », dit-il.

Suzanne Proulx dirige Transaction pour l'emploi, organisme du sud-ouest métropolitain qui aide les chercheurs de boulot et les entreprises en manque de travailleurs. Selon elle, pour apporter de l'espoir réel, le ministre aurait dû carrément annoncer une politique de main-d'oeuvre. C'est là, croit Mme Proulx, que résident les solutions au manque d'arrimage entre les besoins des entreprises et les qualifications des travailleurs disponibles.

« Mais il n'a même pas dit un mot là-dessus », lance-t-elle.

En outre, la diminution des cotisations à l'assurance-emploi la laisse aussi plutôt froide : « La caisse a déjà un énorme surplus... C'est bien la moindre des choses qu'on baisse un tout petit peu les cotisations. »

Tout comme Mme Baillargeon, elle croit que la réduction du déficit se fait trop vite et sans équité. Ottawa aurait pu par exemple, notent les deux femmes, aller chercher de l'argent pour aider l'emploi en imposant les banques un peu plus...

Selon M. Monette, même si les entreprises exportent de plus en plus, la création d'emploi est intimement liée à une hausse du niveau de la consommation au Québec et c'est pourquoi, même s'il juge essentiels l'assainissement des finances publiques et le contrôle du déficit prôné par le budget fédéral, il aurait voulu voir une baisse des impôts, même très légère.

« C'est l'étincelle dont on aurait eu besoin pour repartir vraiment la machine », note-t-il.

Mme Baillargeon rappelle que toutes les mesures annoncées afin de créer des emplois d'été pour les jeunes ou pour lutter contre la pauvreté ou la malnutrition des enfants sont des mesures louables.

« On a beau être déçus en général. Ça, on ne peut pas être contre », admet-elle.

Ottawa veut promouvoir les partenariats en innovation

RUDY LE COURS
OTTAWA

Sous peu, le gouvernement fédéral entend présenter un projet de loi créant la Fondation canadienne pour l'innovation (sic), dotée d'un budget initial de 800 millions, a annoncé hier le ministre Paul Martin.

Le nouvel organisme, dont le nom est calqué de l'anglais Canadian Foundation for Innovation, se veut une structure légère. Il sera à but non lucratif et, promet le ministre, indépendant du gouvernement fédéral.

Il reviendra toutefois à ce dernier d'en nommer le président du conseil et une minorité d'administrateurs.

Au nombre des objectifs visés, M. Martin insiste sur la capacité du Canada de mener des activités de recherche scientifique de calibre mondial dans les domaines de la santé, de l'environnement, des sciences et de l'ingénierie. Il souhaite aussi favoriser la multiplication de réseaux efficaces entre institutions d'enseignement supérieur, hôpitaux, et secteur privé.

Faisant sienne la thèse de l'économie mondialisée de l'Américain Robert Reich, le gouvernement désire que soient créés des pôles d'attraction de scientifiques en multipliant les infrastructures et les activités de recherche.

La Fondation aura donc pour mission de financer jusqu'à concurrence maximale de 50 % les besoins d'infrastructures en matière de recherche dans les institutions publiques.

Ainsi, s'il faut 10 millions pour équiper ou ériger un laboratoire à l'Université de Montréal ou à l'École de technologie supérieure, la Fondation pourra y aller d'une injection de quatre à cinq millions. Il reviendra à l'institution commanditée de se trouver des partenaires publics ou privés pour le solde ainsi que pour le financement des dépenses courantes (salaires des chercheurs, entretien, etc.)

Les demandes de financement retenues seront celles présentant sous forme de plan d'entreprise les accords de partenariat prévus entre bailleurs de fonds, la vitalité à long terme du projet, sa rentabilité, l'identification de repères de résultats.

Il reviendra au conseil d'administration de faire des choix en favorisant les projets dont les retombées seront les plus tangibles, ceux qui contribuent au développement économique ou à la qualité de vie, dynamisent les partenariats entre centres de recherche ou attirent les scientifiques.

Au nombre des objectifs visés, M. Martin insiste sur la capacité du Canada de mener des activités de recherche scientifique de calibre mondial.

Le ministre Martin prévoit que les 800 millions de la Fondation, qu'il aimerait voir dépensés sur cinq ans, pourraient susciter jusqu'à deux milliards de dollars en programmes de recherche.

Et où les prend-il, ces 800 millions ? Dans la différence entre sa cible de déficit budgétaire de l'exercice 96-97 (24 milliards), le déficit auquel tous les observateurs s'attendent (17 milliards) et celui qu'il devrait annoncer à la fin de l'année budgétaire le 31 mars (19 milliards).

« Dans ce budget, déclarait le ministre hier, nous réservons 25 % du montant d'économies supplémentaires que nous prévoyons réaliser au-delà de nos objectifs de réduction du déficit (...) afin de répondre aux besoins essentiels d'amélioration de l'infrastructure de nos grandes institutions de recherche. Les 75 % restants seront consacrés à la réduction du déficit. »

Comment la cagnotte de la fondation sera-t-elle renflouée au bout de cinq ans ? M. Martin n'en dit mot. Il aurait pu préciser comme le répétait souvent feu Robert Bourassa : « En politique, l'avenir dure longtemps. »

La saison change, changez-vous

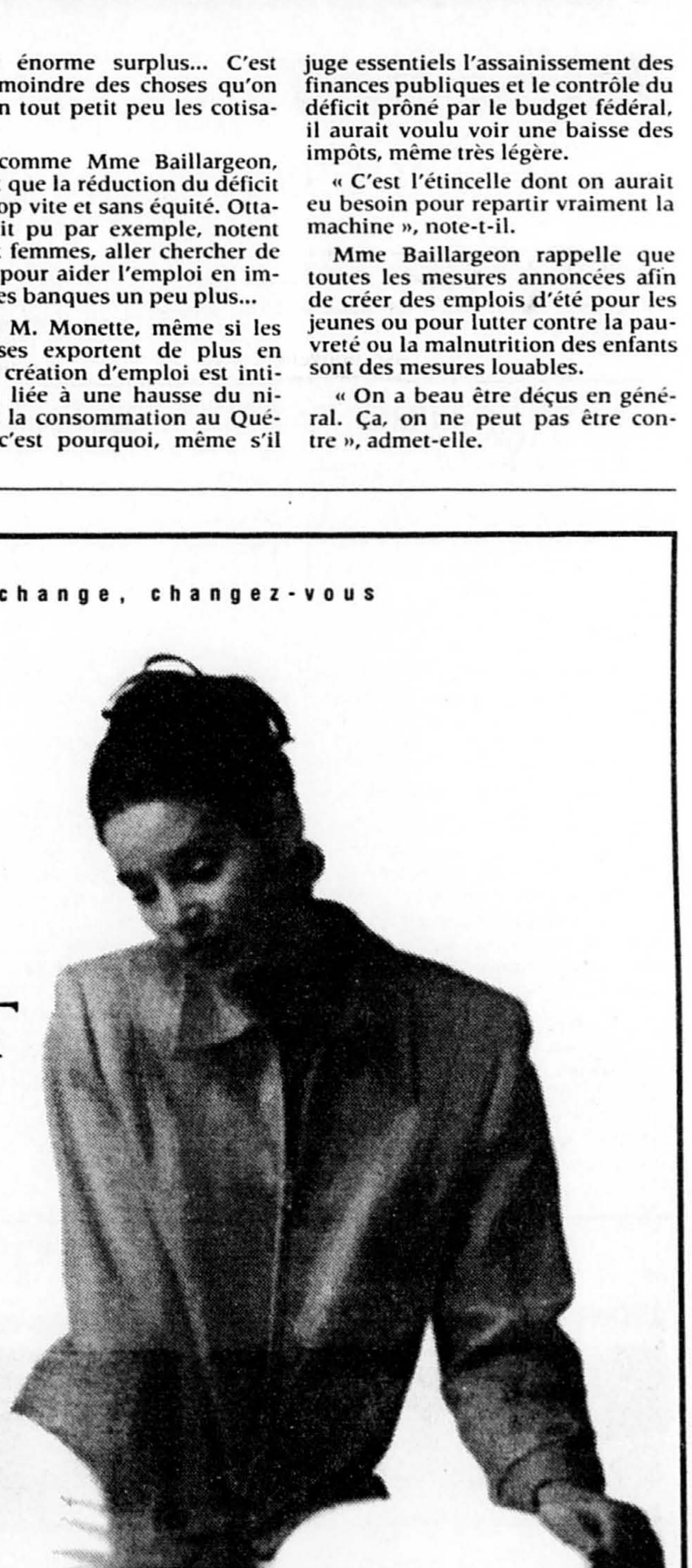

LA VESTE S'EN VIENT

La veste, les vestes, une veste, c'est sans contredit, le morceau mode de toute garde-robe printemps. En rayonne, rayonnant en 10 couleurs au moins, la classique ou avec zip. Vivement la veste!
À partir de **149,95 $**

BIANCA NYGARD

AILES

LES AILES DE LA MODE

• MAIL CHAMPLAIN 672-4537 • CARREFOUR LAVAL 682-4537 •

Le budget Martin

Un régime de prestations pour réduire la pauvreté chez les enfants

GILLES TOUPIN
OTTAWA

Dans une stratégie préélectorale bien planifiée, le ministre des Finances Paul Martin n'a pas raté l'occasion hier de faire vibrer l'une des cordes sensibles des Canadiens en annonçant la mise en place d'un régime de prestations pour enfants.

Ce nouveau régime se propose de corriger les défauts du système actuel qui, selon le ministre, « défie toute logique ». Le régime actuel, a dit M. Martin, « est par-dessus tout inéquitable » en ce qu'il pénalise souvent des parents qui quittent l'aide sociale pour intégrer le marché du travail avec pour conséquence une baisse de revenu.

Dans un contexte où depuis peu le discours sur la « pauvreté des enfants » fait florès — subterfuge lexical en vérité qui écarte les termes politiquement incorrects de « pauvreté des parents » —, le budget fédéral 1997 propose de bonifier en deux étapes l'actuel programme de la prestation fiscale pour enfants « des familles à faible revenu ». Dans un premier temps, c'est-à-dire en juillet 1997, le supplément de revenu gagné qui était de 125 millions de dollars, augmentera de 70 millions de dollars, pour être porté à 195 millions. Dans une deuxième étape, prévue pour juillet 1998, ce supplément de revenu garanti sera combiné à une augmentation de la prestation fiscale pour enfants.

2,5 millions d'enfants touchés

En clair, sachant que les prestations seront dorénavant versées en fonction du nombre d'enfants plutôt que du revenu familial, une famille à faible revenu avec un enfant, qui recevait avec le régime actuel 1 020 $ de prestations de base et 1 520 $ avec le supplément de revenu garanti, recevra en 1998 1 625 $, soit une augmentation de 105 $. Avec deux enfants, les prestations actuelles, incluant le supplément de revenu garanti, passeront de 2 540 $ à 3 050 $, de 3 635 $ à 4 475 $ pour trois enfants et de 4 730 $ à 5 900 $ pour quatre enfants.

Prestations fiscales pour enfants

Les familles dont le revenu d'emploi est inférieur à 20 029 $ recevront les prestations fédérales maximales, à partir de juillet 1997. Cette mesure touchera 1,3 million d'enfants.

À partir de juillet 98, les familles vivant de l'aide sociale pourront aussi toucher l'équivalent du SRG, et ainsi avoir droit aux prestations maximales.

	1	2 enfants	3 enfants	4 enfants
Prestation de base	1020 $	2040 $	3135 $	4230 $
Prestation actuelle avec le SRG*	1520 $	2540 $	3635 $	4730 $
Prestation proposée à partir de juillet 1998	1625 $	3050 $	4475 $	5900 $

* SRG: Supplément du revenu gagné, pour compenser les frais liés à l'emploi.

Source: Ministère des Finances — Tammy Hoy — PC

Ces mesures toucheront, selon M. Martin, plus de 1,4 million de familles et 2,5 millions d'enfants d'ici juillet 1998. Elles s'adressent aux familles dont le revenu est inférieur à 25 921 $ et aux familles dont le revenu est inférieur à 20 029 $ qui, elles, recevront les prestations fédérales maximales. Pour les familles qui gagnent plus de 25 921 $, le ministre des Finances n'a rien prévu sinon le maintien des prestations actuelles.

Évidemment — et c'est là où le bât risque de blesser au Québec — les modalités de ce régime doivent être mises au point avec les gouvernements provinciaux et territoriaux de manière à être en application en juillet 1998 ou plus tôt si possible.

La plupart des provinces canadiennes semblent a priori en accord sur les grandes lignes du programme alors que le Québec avait déjà fait savoir, lors de la conférence annuelle des premiers ministres en août 1996, qu'il considérait comme une intrusion la proposition fédérale de prestation intégrée pour enfants.

Quelques petits cadeaux à l'enseignement supérieur

GILLES TOUPIN
OTTAWA

Bonne nouvelle pour les parents qui ont l'intention d'investir dans un régime enregistré d'épargne-études (REEE) pour leurs enfants, le ministre des Finances Paul Martin a changé les dispositions actuelles de ces régimes pour permettre dorénavant aux titulaires de REEE, dont les enfants abandonnent les études, de transférer la totalité ou une partie de ces revenus dans un régime enregistré d'épargne-retraite (REER).

Une seule condition est exigée : que les particuliers aient des droits à cotisation inutilisés dans leur REER.

Jusqu'à présent, les revenus d'un REEE devaient absolument servir à assumer les coûts des études. Si un enfant ne poursuivait pas des études supérieures, il faisait perdre aux parents leurs revenus de placements.

Par contre, si les particuliers n'ont pas de droits à cotisation inutilisés ou ne veulent pas effectuer de transfert dans leur REER, ils pourront recevoir les revenus directement, moyennant certains frais.

Le budget de M. Martin propose également que le plafond de cotisations annuelles à un REEE soit doublé pour passer à 4 000 $, question de permettre aux parents qui s'y sont pris trop tard de faire du rattrapage.

Remboursement de prêts

Outre ces mesures d'aide aux parents, le budget fédéral contient également des mesures d'aide aux étudiants et à leurs familles en ce qui concerne les crédits d'impôt et le remboursement des prêts. Le budget 1997 propose ainsi que le montant sur lequel le crédit pour études est fondé soit augmenté immédiatement à 150 $ par mois (au lieu de 100 $) et à 200 $ par mois en 1998 et les années suivantes.

Il propose de plus que le crédit d'impôt pour droits de scolarité soit élargi de façon à couvrir les frais obligatoires imposés par les établissements d'enseignements supérieur pour assumer le coût de l'enseignement.

Enfin, le budget propose que toutes les parties inutilisées des crédits d'impôt pour droits de scolarité et pour études soient reportées prospectivement et déduites de l'impôt sur le revenu à payer.

Pour aider les étudiants à rembourser leurs prêts, le présent budget prolonge de 18 à 30 mois la période pendant laquelle ils peuvent reporter le remboursement de leurs prêts. Le gouvernement fédéral paiera les intérêts que les étudiants auraient payés pendant cette période prolongée. Cette mesure, qui entrera en vigueur le 1er août 1997, se traduit par une aide additionnelle de 20 millions par année aux étudiants.

Le ministre Martin a chiffré ces mesures à une augmentation de 137 millions de l'aide fédérale dans le domaine en 1997.

Une somme de 300 millions de plus pour la santé

MAURICE JANNARD
OTTAWA

Dans la foulée des recommandations du Forum national sur la santé, le ministre des Finances, Paul Martin, a ajouté une somme de 300 millions de dollars de plus pour la santé.

Une somme de 83 millions sera dépensée au cours de l'exercice 1997-98 et pour les deux années suivantes, la somme atteint 108 millions par année.

Après des coupes de 3,5 milliards cette année et de 2,4 milliards à compter du 1er avril, le gouvernement fédéral fait marche arrière modestement et injecte des fonds additionnels. Mais l'intervention se veut ciblée.

Un programme de 150 millions sur trois ans aidera les provinces à lancer des projets-pilotes, par exemple de nouvelles formules de soins à domicile ou d'assurance-médicaments.

« Ces fonds seront répartis entre les provinces sur une base égale par habitant et leur utilisation sera décidée conjointement par les ministres de la Santé du Canada », a précisé le ministre dans son discours.

Ottawa et les provinces créeront un nouveau système d'information sur la santé qui sera en fait un réseau d'échange de données. Un montant de 50 millions sur trois ans a été prévu.

Enfin, une somme de 100 millions sur trois ans est ajoutée à deux programmes existants, créés par les libéraux, soient le programme d'action communautaire pour les enfants et le programme canadien de nutrition prénatale.

Handicapés

Des initiatives sont prises pour accroître l'aide aux handicapés. Les mesures coûteront 230 millions sur trois ans, dont 40 millions à compter d'avril, 90 millions durant l'année financière 98-99 et 100 millions l'année suivante.

La totalité du coût des services d'un préposé aux soins pourra être déduite du revenu gagné d'un personne handicapée.

Les audiologistes seront autorisés à remplir un certificat requis aux fins du crédit d'impôt pour personnes handicapées. La déduction pour frais médicaux sera élargie.

Le montant maximal pour les services d'un préposé aux soins à temps partiel sera doublé. Un crédit remboursable pour les travailleurs à faible revenu est institué afin de les aider à faire face aux frais médicaux élevés qu'ils assument pour des personnes handicapées.

Un fonds d'intégration de 30 millions est mis sur pied en participation avec les organismes non gouvernementaux.

Tempête de protestations

Presse Canadienne
OTTAWA

Le quatrième budget de Paul Martin a soulevé une tempête de protestations au sujet du financement du système canadien de santé et en ce qui concerne les cotisations d'assurance-emploi.

L'Association médicale canadienne est agacée de constater que le gouvernement fédéral n'a remis que des miettes dans le financement du système de santé après avoir sabré radicalement dans les transferts sociaux au cours des dernières années.

Selon la présidente Judith Kazimirski, la prestation nationale pour enfants est un investissement dans la santé des enfants mais de façon générale, le budget n'est que de la poudre aux yeux pour masquer des compressions considérables déjà annoncées.

« Nous nous dirigeons encore vers une collision frontale dans le système de santé », a-t-elle expliqué aux journalistes.

« Elle a complètement tort », a rétorqué le ministre de la Santé, David Dingwall. Il a rappelé que le système de santé n'était pas en crise. « Est-ce qu'il est sage de régler un problème de gestion en injectant des milliards $?'

La présidente par intérim du Conseil canadien de développement social, Lucie Blais, est déçue du programme de prestation nationale pour enfants.

« La phase d'application, pour nous, c'est trop loin. On aurait voulu que ça commence immédiatement.

« C'est un principe qu'on met de l'avant mais nous les principes et les grandes philosophies, c'est bien beau, mais ce dont les enfants et les familles ont besoin, c'est un supplément pour pouvoir manger. »

LES POINTS SAILLANTS DU BUDGET MARTIN

Déficit budgétaire

■ Le déficit budgétaire du gouvernement fédéral est estimé à 19 milliards pour l'exercice 1996-97. Il est ainsi de 5,3 milliards inférieur à la cible de 24,3 milliards établie l'an dernier.

■ La baisse des taux d'intérêt est la principale cause de la réduction plus rapide que prévu du déficit en raison de son effet sur le financement de la dette. Le resserrement des critères d'admissibilité à l'assurance-emploi a aussi été un facteur important.

■ Le gouvernement prévoit des recettes de 137,8 milliards, des dépenses de programmes de 105,8 milliards. Le service de la dette sera de 46 milliards.

À noter

■ Le gouvernement Chrétien atteint son objectif de réduction du déficit à moins de 3 % du PIB. En fait, il s'établit à 2,4 %.

Prévisions économiques

■ Le budget Martin table sur une croissance réelle de l'économie canadienne de 3,2 % en 1997 et de 2,6 % en 1998. Les taux d'intérêt, autant ceux de court que de long terme, ne devraient pas varier sensiblement au cours des deux prochaines années.

■ Le budget ne présente aucune prévision sur le plan de la création d'emplois et de chômage. Les économistes du secteur privé prévoient la création de 300 000 à 350 000 emplois cette année, ce qui réduirait le taux de chômage à 9,3 % en 1997.

À noter

■ Les prévisions économiques du budget Martin sont comparables à celles du secteur privé, mais un peu moins optimistes. Encore une fois, elles sont prudentes.

Impôt des particuliers

■ Le budget annonce aucune nouvelle hausse d'impôts ou de taxes. Des réductions très ciblées sont annoncées pour les étudiants et les personnes handicapées, notamment. Le crédit d'impôt pour dons de bienfaisance est bonifié aussi bien pour les particuliers que pour les sociétés.

■ Le plafond annuel de cotisation à un REEE (Régime enregistré d'épargne-étude) est porté à 4 000 $ et le transfert à un REER est autorisé.

■ Le taux de cotisation à l'assurance-chômage sera aussi ramené de 2,90 $ à 2,80 $ par tranche de 100 $ de revenus assurables à compter du 1er janvier prochain.

À noter

■ Aucune mesure ne touche les entreprises, à l'exception du prolongement de l'impôt supplémentaire sur les banques (25 millions en 97-98 et 45 millions en 98-99).

Prestation pour enfants

■ Les prestations fiscales pour enfants seront améliorées à compter de juillet 1998, si le fédéral et les provinces s'entendent. La prestation pour une famille avec un enfant passera de 1 020 $ à 1 625 $. Pour deux enfants, la prestation passera de 2 040 $ à 3 050 $. En attendant l'entrée en vigueur de ces mesures, le supplément du revenu gagné sera amélioré. Ces mesures visent à augmenter l'aide versée aux familles à faibles revenus qui travaillent, tout en veillant à maintenir le soutien global aux bénéficiaires de l'aide sociale.

À noter

■ Seules les familles dont le revenu est inférieur à 25 921 $ bénéficieront de ces améliorations.

Le budget Martin

Un déficit maximal de 19 milliards

Le déficit initial prévu était de 24 milliards

MAURICE JANNARD
OTTAWA

En raison de la bonne tenue de l'économie et des taux d'intérêt plus faibles, le gouvernement fédéral réussira à ramener son déficit à moins de 19 milliards de dollars cette année, soit pour l'exercice financier 1996-97.

Le déficit initial prévu était de 24 milliards, ce qui représente 2,4 % du produit intérieur brut (PIB). Le ministre des Finances, Paul Martin, s'est vanté du fait que le déficit a été réduit de moitié en trois ans seulement.

La baisse des taux d'intérêt signifie que les frais de la dette publique seront de 2,3 milliards inférieurs aux prévisions du budget de l'an passé. Pour l'année fiscale 1997-98, l'économie sera de 3 milliards.

L'an prochain, les dépenses de programmes seront comme prévu de 105,8 milliards, même en incluant les nouveaux fonds de 800 millions prévus pour la Fondation canadienne pour l'innovation.

Bien que la croissance économique ait été plus faible que prévue, les recettes budgétaires progressent plus vite que les prévisions annoncées l'an dernier en raison de la perception accélérée des cotisations d'assurance-emploi et de la vente du système de navigation aérienne.

Pour cette année, Ottawa n'a pas à utiliser la réserve pour éventualités de 2,5 milliards qu'il avait prévue. Pour les deux prochains exercices, la réserve est portée à 3 milliards.

Les revenus s'élèveront à 135,5 milliards cette année et 137,8 l'an prochain.

Le déficit représentera 2,4 % du PIB cette année pour reculer à 2,0 et 1,0 % les deux exercices suivants.

Pas besoin d'emprunter

Les besoins financiers du gouvernement fédéral atteindront 6 milliards cette année, comme l'an prochain d'ailleurs. En 1998-99, les besoins financiers seront en excédent de 1 milliard, ce qui signifie qu'Ottawa n'aura pas à émettre de nouvelles émissions d'obligations pour emprunter.

L'an prochain, le déficit prévu est maintenu à 17 milliards tandis qu'en 1998-99, il baissera à 9 milliards.

« C'est un montant qu'il pourra financer par ses propres moyens, a lancé hier M. Martin, sans recourir à de nouveaux emprunts d'argent sur les marchés financiers. »

Il n'y a pas eu de modification à la nouvelle prestation aux aînés qui avait été annoncée dans le budget de l'an dernier. Celle-ci doit remplacer la prestation de sécurité de la vieillesse et le supplément de revenu garanti. Elle entrera en vigueur en 2001.

En 1998-99, les dépenses de programme passeront à 103,5 milliards, une baisse de 13,8 % par rapport à il y a cinq ans.

Du côté des revenus, l'impôt des particuliers augmente de 5,2 % cette année tandis que celui des sociétés recule légèrement. Pour les années prochaines, les deux secteurs seront en progression.

La surtaxe sur le capital des banques et autres grandes institutions de dépôt est prolongée d'un an.

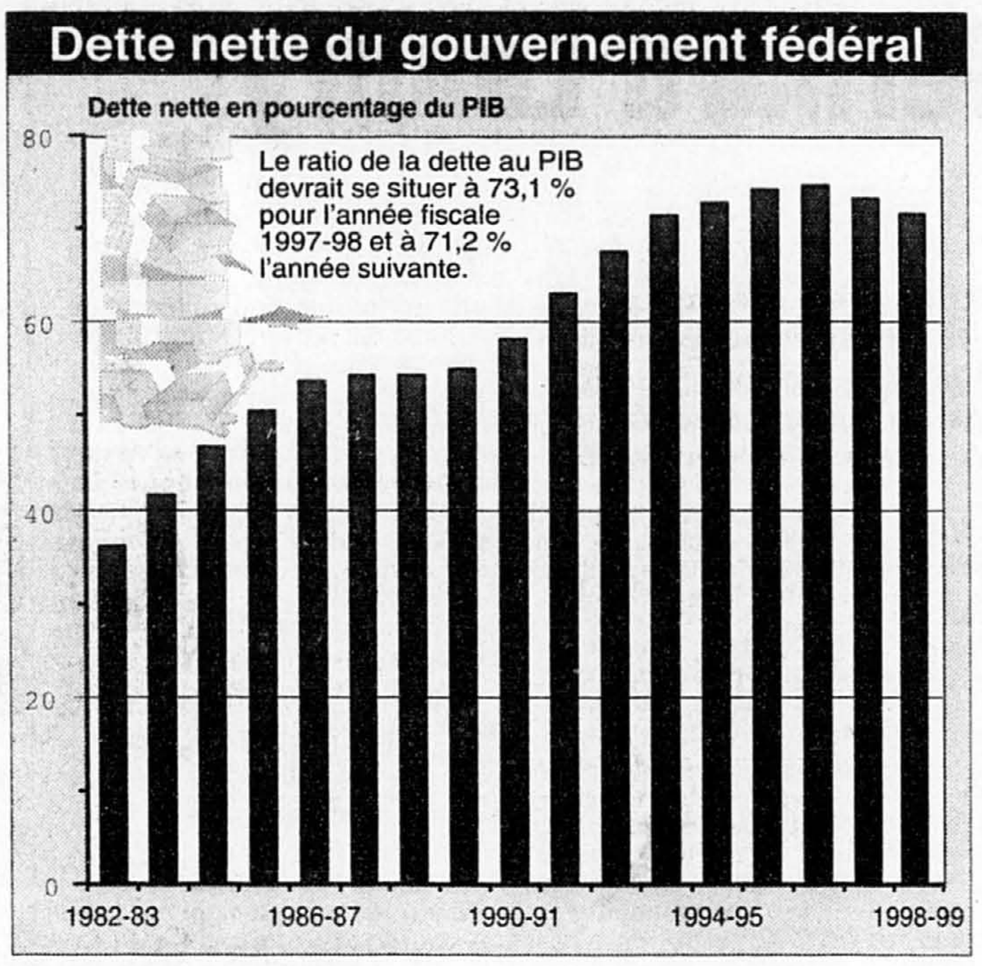

Source: ministère des Finances - (PC)

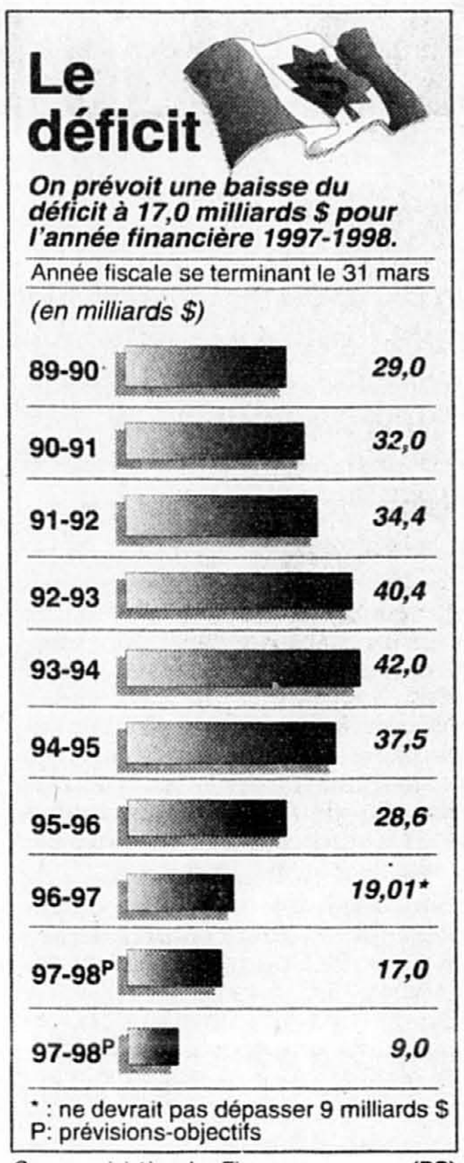

Source: ministère des Finances (PC)

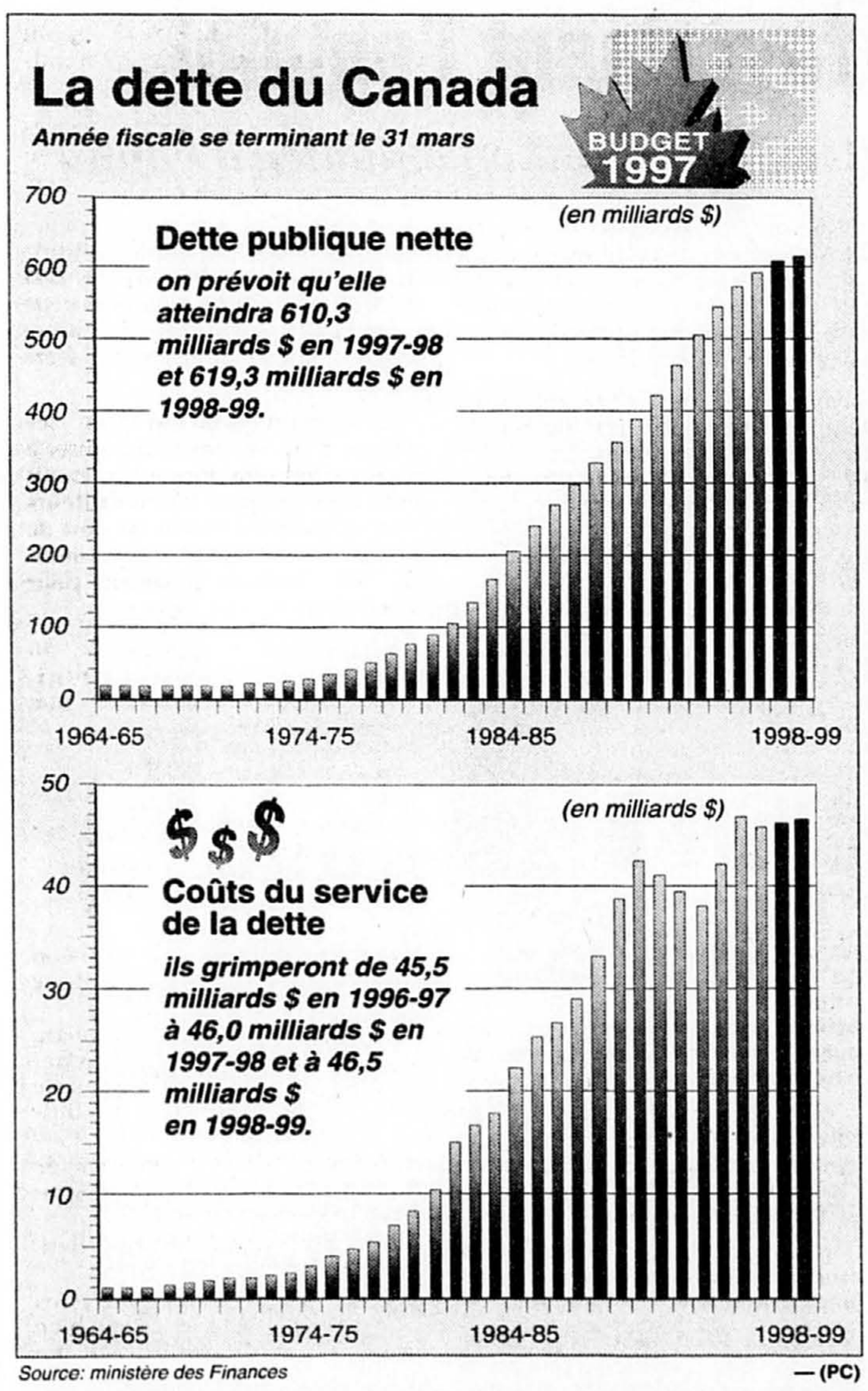

Source: ministère des Finances — (PC)

Une croissance prévue de 3,3%

MAURICE JANNARD
OTTAWA

Le ministre Paul Martin s'en tient à sa formule gagnante et se montre plus prudent que les économistes du secteur privé dans ses prévisions.

M. Martin s'attend à une croissance du produit intérieur brut réel de 3,3 % en 1997 et de 2,9 % l'an prochain, des prévisions de quelques points inférieures à celles des analystes du secteur privé.

En revanche, le ministre libéral ne fait pas de projection sur le taux de chômage, se contentant de rappeler celles des prévisionnistes privés.

D'après ces derniers, le taux de chômage serait de 9,3 % cette année et de 8,8 % en 1998, ce qui apparaît optimiste.

Paul Martin fixe les taux d'intérêt à court terme à 4,0 % en moyenne en 1997 pour les bons du Trésor à 90 jours et à 4,5 % l'an prochain.

« Les taux d'intérêt à court terme et à long terme devraient être de 80 et 50 points de base plus élevés respectivement que la moyenne des prévisions du secteur privé », affirme un document budgétaire.

Ottawa se méfie en fait de ce qui pourrait survenir aux États-Unis.

Selon les prévisions du secteur privé, l'inflation devrait se situer à 1,6 % en 1997 et à 1,8 % l'an prochain. De son côté, le gouvernement fédéral n'avance pas de projection sur l'augmentation du coût de la vie.

Le taux projeté des obligations canadiennes négociables à 10 ans a été établi à 7,1 %, selon les économistes du ministère des Finances, soit un niveau assez semblable au taux de cette année.

Le document du ministère souligne que les taux d'intérêt à long terme n'augmenteront pas autant que les taux à court terme.

Ottawa stimule les dons de charité

RUDY LE COURS
OTTAWA

Le gouvernement mise de plus en plus sur les dons de bienfaisance pour suppléer à ses contributions de moins en moins suffisantes à une redistribution socialement acceptable de la richesse ou à la promotion de la culture.

« Des millions de Canadiennes et de Canadiens donnent de leur temps pour participer aux activités d'organismes sans but lucratif, clamait hier le ministre Paul Martin. Les gouvernements ont le devoir d'appuyer leur participation et leur dévouement. »

Comment ? En encourageant davantage les contribuables à faire des dons à des organismes caritatifs (Centraide, Moisson Soleil, etc.) ou autorisés à donner des reçus pour dons déductibles d'impôt (hôpitaux, universités, musées, etc.), quitte à ce que cela représente pour lui un manque à gagner.

L'an dernier, M. Martin avait porté de 17 à 29 % le crédit d'impôt pour tout don dépassant les 200 dollars. Cette année, il annonce que le donateur pourra être admissible à des crédits d'impôt pouvant aller jusqu'à 75 % de son revenu net. Le plafond était jusqu'ici de 50 %. Reste à savoir si Québec majorera aussi son plafond.

Ottawa constate aussi que, dans la plupart des cas, la fiscalité canadienne est aussi incitative en ce qui a trait aux dons de charité que l'américaine, bien que les deux régimes fonctionnent différemment.

Il existe toutefois une exception et elle touche les dons de titres (actions, obligations, bons de souscription) donnant droit à une réduction du gain en capital imposable.

Le dernier budget vient corriger cette lacune par une mécanique fiscale complexe. Disons simplement que le fait saillant consiste à ramener de 75 à 37,5 % le taux d'inclusion au revenu des gains en capital découlant de dons de bienfaisance à tout organisme autre que des fondations privées.

Cette mesure vise les contribuables à revenus moyens ou élevés qui investissent depuis quelque temps sur les marchés financiers.

Ottawa fait confiance à l'arbitraire des contribuables pour combler les besoins de redistribution dont il a été longtemps juge et pourvoyeur. Il prend cette initiative à titre expérimental.

M. Martin a indiqué hier que l'ensemble de ces nouvelles mesures devraient le priver de 95 millions pour chacun des deux prochains exercices financiers.

LES POINTS SAILLANTS DU BUDGET MARTIN

Recherche et développement

■ Le gouvernement mettra sur pied une fondation pour l'innovation, dotée d'un capital initial de 800 millions. L'organisme participera au financement de projets de recherche scientifique et d'innovation technologique présentés par les universités, hôpitaux et autres centres de recherche à but non lucratif. Le choix des projets sera fait par un conseil d'administration, indépendant du gouvernement, et dont les membres proviendront du milieu de la recherche et du secteur privé.

À noter

■ La contribution de la fondation se situera en moyenne à 40 % des coûts d'un projet, mais ne dépassera jamais 50 %.

Santé

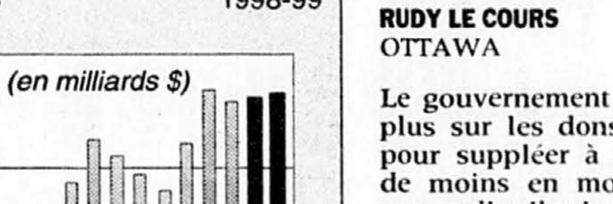

■ Plusieurs initiatives ont été annoncées dans le secteur de la santé. La plus importante vise à fournir du financement aux provinces qui lanceront des projets-pilotes portant sur des formules nouvelles et améliorées des soins de santé. Les fonds seront répartis entre les provinces selon un montant égal par habitant, et le choix des projets sera effectué conjointement par les ministres de la Santé du Canada. Un nouveau système d'information sur les soins de santé sera mis sur pied. On injectera plus d'argent dans le Programme d'action communautaire pour les enfants et dans la Programme de nutrition prénatale.

À noter

■ L'ensemble de ces mesures coûtera 300 millions au cours des trois prochaines années.

Emploi et croissance

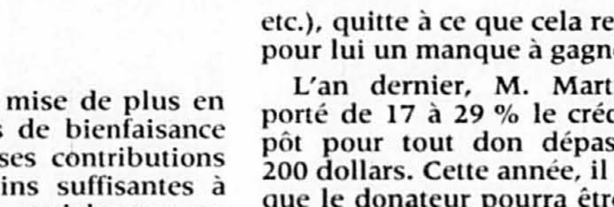

■ Diverses mesures sont annoncées pour encourager la croissance économique et la création d'emplois, mais ces mesures sont très modestes sur le plan financier.

■ Le programme de réfection des infrastructures est prolongé d'un an. Ottawa entend y consacrer 600 millions en 1997-98.

■ Des montants supplémentaires sont aussi accordés pour la promotion du tourisme (15 millions) et le financement des infrastructures touristiques (50 millions).

■ La Société de crédit agricole reçoit 50 millions pour encourager la diversification des régions rurales, et 10 millions permettront de brancher les régions rurales aux nouveaux modes de communications électroniques.

À noter

■ Ces mesures sont trop limitées pour avoir un impact chiffrable sur la création d'emplois.

Éducation

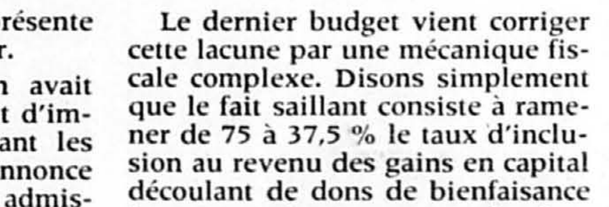

■ Après avoir sensiblement réduit les transferts aux provinces pour l'éducation post-secondaire, le gouvernement fédéral annonce diverses mesures pour aider financièrement les étudiants. Dans plusieurs provinces, les droits de scolarité ont été majorés pour compenser partiellement la baisse des transferts fédéraux.

■ Le montant servant au calcul du crédit pour études est majoré de 25 % pour les étudiants qui fréquentent l'université ou une école professionnelle. Le crédit pour études couvre des frais auparavant non admissibles.

■ Les étudiants qui éprouvent des difficultés à rembourser des prêts étudiants pourront différer le remboursement pendant 30 mois après la fin des études comparativement à 18 actuellement.

À noter

■ Certaines des mesures annoncées dans le présent budget ne s'appliqueront pas aux étudiants québécois.

Le budget Martin

« C'est du fédéralisme prédateur irresponsable », fulmine Bernard Landry

DENIS LESSARD
du bureau de La Presse, QUÉBEC

Avec le budget déposé hier à Ottawa « les masques sont tombés », a soutenu hier le ministre québécois des Finances, Bernard Landry, selon qui les compressions imposées jusqu'ici par Paul Martin visaient essentiellement à « distribuer des babioles électorales » en fin de mandat.

« Amèrement déçu » du budget fédéral d'hier, M. Landry souligne que le Québec n'avait pas critiqué farouchement les compressions fédérales « parce que tout le monde devait mettre l'épaule à la roue ». Cette fois cependant, M. Martin cesse de comprimer les dépenses fédérales tout en poursuivant ses coupes dans les transferts au Québec.

Les 1,4 milliard de dollars de réductions de transferts confirmées hier étaient connues depuis le précédent budget, convient M. Landry. Le budget fédéral ne change rien aux objectifs budgétaires du gouvernement québécois.

Mais comme le fédéral a suffisamment d'argent pour réduire considérablement son déficit — plus vite qu'il ne s'y attendait lui-même — et qu'il dispose de surplus dans la caisse d'assurance-chômage, Québec espérait être moins pressuré dans les paiements de transferts. « C'est du fédéralisme prédateur irresponsable », a affirmé M. Landry, convaincu que les gouvernements libéraux de Robert Bourassa ou Daniel Johnson auraient, devant l'exercice d'hier, aussi parlé de « fédéralisme dominateur ».

« C'est une manoeuvre cynique. Avec les économies que l'on a péniblement réalisées, Ottawa se lance dans une série de babioles électorales, tout en nous comprimant sur l'essentiel », fulmine M. Landry.

« Tandis que le Canada — le 7e pays du G7 — va s'occuper de nutrition prénatale, d'alphabétisation, d'information en santé, on est forcé de réduire notre formidable réseau d'hôpitaux et de CLSC ; nous devons aller voir les centrales du secteur public pour parler d'austérité. On nous en demande beaucoup pour contribuer à la gloriole libérale », soutient le ministre Landry. Avec l'argent dont il dispose, le fédéral s'immisce davantage dans des champs de compétences provinciaux, observe-t-il.

En outre, souligne-t-il, alors que le PLC s'est fait élire en promettant des emplois en 1993, « il n'y a pas l'ombre d'une stratégie créatrice d'emploi » dans le budget d'hier.

M. Landry s'offusque quand on souligne ce que Québec fait aux municipalités et aux établissements de santé. « Le fédéral, avec une pelle mécanique, déverse 3,5 millions de factures dans notre cour. Nous, on y va avec une cuiller à café en comparaison », réplique le ministre Landry.

Aperçu du budget fédéral des dernières années

Année financière se terminant le 31 mars

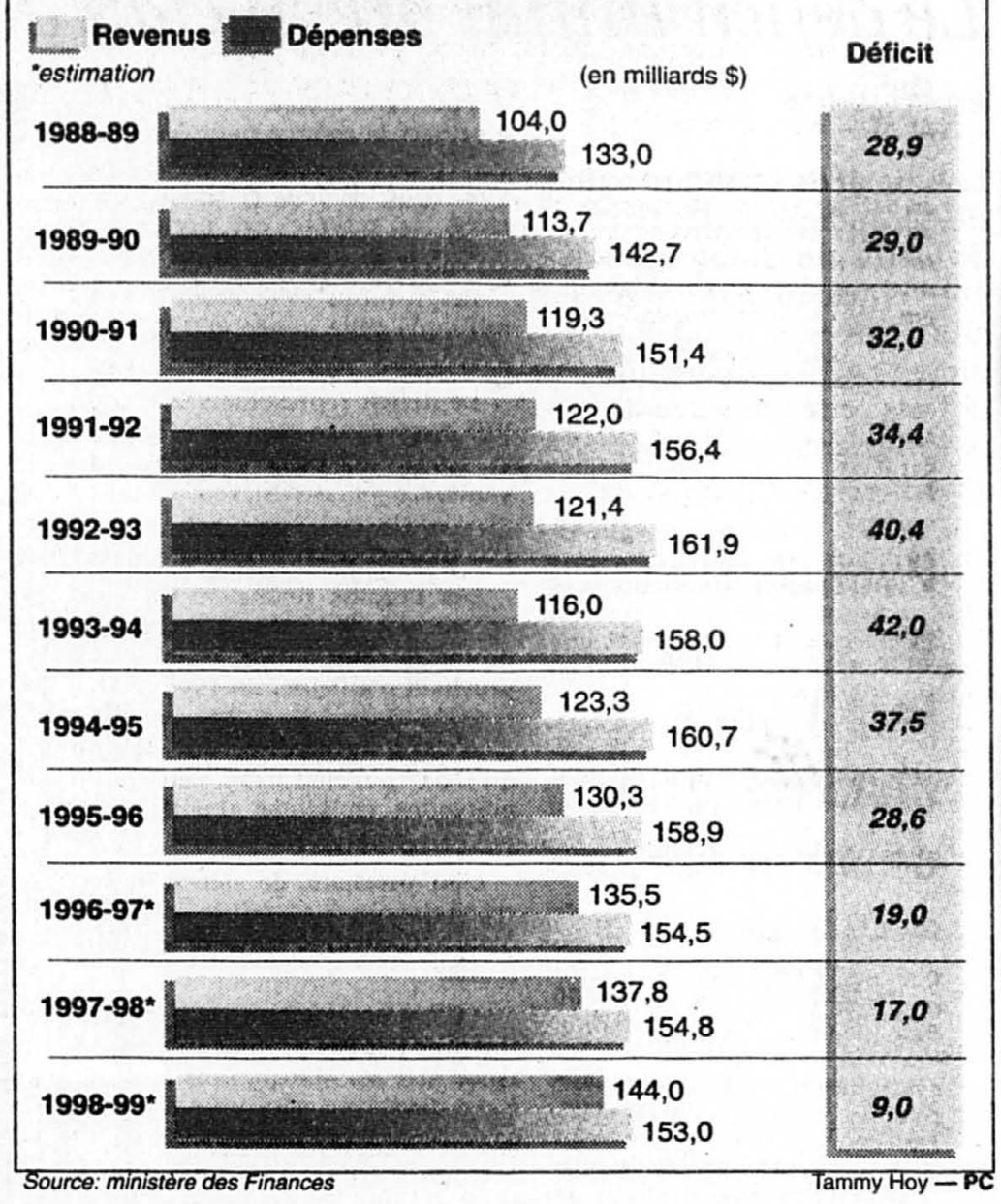

Source: ministère des Finances — Tammy Hoy — PC

Budget: répartition

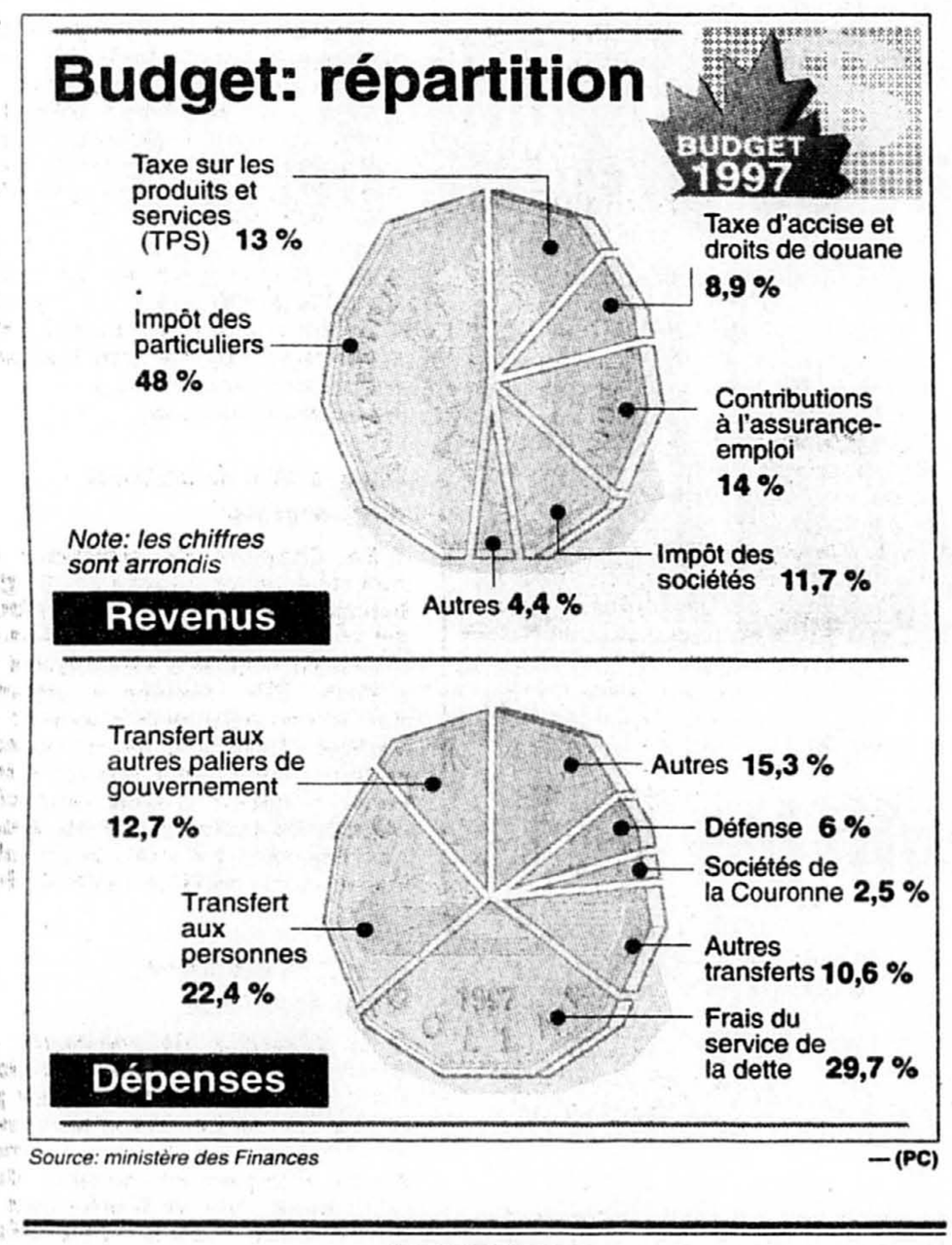

Source: ministère des Finances — (PC)

Les syndicats déplorent l'absence de mesures favorisant l'emploi

Les réactions diffèrent toutefois d'une organisation à l'autre

PAUL ROY

Les réactions au budget Martin diffèrent d'une organisation syndicale à l'autre. Mais une constante se dégage, sous forme de question : et l'emploi ?

En alignant des colonnes de chiffres qui balancent, Paul Martin tente de « masquer un bilan social catastrophique », accuse le président de la CSN, Gérald Larose.

« C'est un bilan tape-à-l'oeil, que nous a présenté M. Martin. Surtout quand notre taux de chômage atteint le double de celui des États-Unis ; quand un enfant sur cinq vit dans la pauvreté ; quand depuis que l'assurance-chômage est devenue l'assurance-emploi, moins de 45 % des cotisants ont droit aux prestations... »

Gérald Larose

Quant à la lutte contre le déficit, M. Larose accuse le ministre de la financer à même les diminutions de transferts aux provinces. Selon lui, M. Martin aurait au moins dû se servir des 5 milliards de dépassement dans sa réduction du déficit « pour soutenir le développement de l'emploi et soulager les difficultés du monde ».

L'amélioration de la performance comptable du gouvernement fédéral se fait aussi largement au détriment du Québec, affirme M. Larose. « Depuis 1995, c'est 1,6 milliard en espèces que Québec reçoit en moins. Cette année, la compression sera de 700 millions. »

Le président de la FTQ, Clément Godbout, est moins sévère. « Mon grand désappointement, dit-il, c'est qu'il n'y a à peu près rien pour la création d'emplois. »

Selon M. Godbout, le ministre aurait pu entre autres investir dans des programmes incitatifs de partage du temps de travail. « Ça aurait pu coûter un peu d'argent, mais il avait 3 milliards de *lousse*. »

Le leader de la plus importante centrale syndicale québécoise se réjouit toutefois que M. Martin n'ait pas cédé aux pressions du milieu des affaires qui réclamait des baisses d'impôts. « C'est le temps de créer de l'emploi, pas de baisser les impôts ! »

Pour le reste, il se dit soulagé que le ministre n'ait pas touché aux fonds de solidarité (dont celui de la FTQ).

Clément Godbout

— Vous attendiez-vous à ce qu'il le fasse ?

— Non, mais on surveille toujours.

Pas fâché non plus de constater qu'on s'en va résolument vers le déficit zéro, ce qui risque, croit-il, de « casser un peu la morosité ».

M. Godbout salue aussi les mesures pour favoriser l'emploi des jeunes, la baisse des cotisations à l'assurance-emploi et la protection du régime de pension.

« Pas un budget dévastateur, conclut-il, mais j'ai hâte à la création d'emplois. »

Lorraine Pagé aussi. La présidente de la CEQ qualifie ce budget de décevant « d'abord parce qu'il passe à côté du problème majeur de l'heure, soit le chômage qui frappe plus d'un million et demi de nos concitoyens ».

« Alors que le gouvernement disposait de marges de manoeuvre substantielles, acquises notamment par les restrictions à l'assurance-chômage, il ne fait rien pour relancer l'emploi », signale Mme Pagé. Elle trouve aussi décevant de constater que le gouvernement n'ait pas jugé pertinent d'utiliser ces marges de manoeuvre « pour atténuer les compressions projetées dans les transferts pour la santé, l'éducation et l'aide sociale, laissant aux gouvernements provinciaux l'odieux de gérer la décroissance ».

Elle mentionne toutefois « certaines mesures intéressantes touchant l'aide aux étudiants, aux familles et aux plus démunis ». Mais elle déplore du même souffle que « cela ne représente qu'une goutte d'eau dans l'océan des besoins qui existent ».

Lorraine Pagé

« De plus, conclut-elle, certaines de ces mesures constituent des intrusions sournoises dans des champs de compétence provinciale, notamment en éducation et en santé. »

La Centrale des syndicats démocratiques (CSD) considère que « le budget ne laisse que peu d'espoir aux millions de personnes à la recherche d'un emploi au pays ».

« Ce budget parle certes d'emploi, mais ne prévoit aucune mesure concrète visant à en créer. La marge de manoeuvre dégagée par le gouvernement aurait dû être utilisée pour augmenter de façon marquée les transferts aux provinces dans le domaine de la santé, de l'éducation et du soutien aux plus démunis et non servir au saupoudrage préélectoral annoncé aujourd'hui », a déclaré Claude Gingras, président de la CSD.

Au CTC (Congrès du travail du Canada), auquel est affiliée la FTQ, on se montre très déçu du budget d'hier. Pour le président Robert White, « la réalité demeure que les libéraux ont réduit le déficit en utilisant les pires moyens possibles, soit un chômage élevé, une grande détresse pour les pauvres et une grave insécurité pour les familles et les enfants ».

EN BREF

L'AMEQ est satisfaite

■ L'Alliance des manufacturiers et des exportateurs du Québec (AMEQ) est satisfaite du budget déposé hier par le ministre Paul Martin, d'autant plus que le déficit s'annonce inférieur aux prévisions. Dans un communiqué, le pdg de l'AMEQ, Gérald A. Ponton, déclare « que le ministre a maintenant le contrôle de la situation financière du pays ». « Les perspectives économiques pour les manufacturiers et les exportateurs s'en trouvent améliorées ; il est clair que la confiance des investisseurs envers le Canada sera accrue », ajoute M. Ponton. L'AMEQ accueille aussi favorablement les mesures annoncées pour favoriser l'innovation, la recherche et l'exportation, « bien qu'encore timides », mais regrette « que les réductions annoncées aux taux de cotisation à la caisse d'assurance-emploi ne soient pas uniformes ».

L'AIAP approuve

■ L'Association des intermédiaires en assurances de personnes du Québec approuve le ministre Martin pour avoir assoupli certaines règles relatives aux régimes enregistrés d'épargne études et aux régimes de pension agréés. Elle se réjouit aussi des nouveaux allégements fiscaux pour les dons de charité et de la réduction des cotisations au régime de l'assurance-emploi. Selon l'organisme, la réduction du déficit a aussi entraîné une baisse salutaire des taux d'intérêt.

« Un budget paresseux, bassement électoraliste... »

Le Bloc, le Reform, le NPD et le PC unanimes pour fustiger l'exercice de Martin

GILLES GAUTHIER
du bureau de La Presse, OTTAWA

Le ministre des Finances Paul Martin a déposé hier « un budget paresseux, bassement électoraliste et qui se réalisera encore une fois sur le dos des provinces et des chômeurs », a déclaré le chef du Bloc québécois, Michel Gauthier.

Comme Jean Charest chez les conservateurs, Preston Manning, chef du Parti réformiste, et Alexa McDonough, leader néo-démocrate, le Bloc a dénoncé l'absence de mesures concrètes pour relancer l'emploi.

« Paul Martin ne réinjecte que 25 millions d'argent neuf alors qu'il avait dans sa manche des atouts de plusieurs milliards pour faire des gestes significatifs afin d'aider les enfants pauvres et les chômeurs et créer des emplois », a affirmé M. Gauthier.

« Une stratégie pour l'emploi qui ne s'accompagne pas d'un allégement fiscal est comme un camion sans roues. Les libéraux auront beau allumer les phares, klaxonner et tourner le volant, ils n'iront nulle part », a dit M. Manning.

Jean Charest note que « le gouvernement reconnaît maintenant dans ses propres documents budgétaires qu'il utilise la caisse d'assurance-chômage comme source de revenus, taxant ainsi l'emploi ».

« La réduction des cotisations au régime d'assurance-chômage, fait remarquer le Bloc, aurait pu être trois ou quatre fois plus élevée si le ministre arrêtait de gonfler le surplus annuel de la caisse sur le dos des travailleurs et des employeurs. »

Certaines mesures annoncées hier « ne sont que des artifices », affirme le critique bloquiste en matière de finances, Yvan Loubier. « Par exemple, 600 millions seront consacrés à la lutte contre la pauvreté chez les enfants, mais seulement 70 millions cette année, alors que les besoins sont pressants. Le ministre annonce une enveloppe de 800 millions pour l'innovation technologique, mais il puise son argent dans les transferts aux provinces, qui seront plus bas à cause du contexte économique. M. Martin se laisse porter par le climat économique, sans agir. »

« Budget de manipulation, surenchérit M. Charest. On annonce des augmentations de dépenses dans des programmes où on a fait des coupes radicales. Dans la santé par exemple, les libéraux ont réduit de 40 % les transferts d'argent aux provinces et on nous annonce 100 millions de plus, ce qui représente un montant minime par rapport aux compressions. »

M. Manning fait remarquer que s'il annonce de nouveaux fonds pour la santé, le ministre des Finances « n'a pas jugé bon de mentionner les compressions de 7 milliards qu'il a déjà faites dans l'assurance-maladie et l'éducation post-secondaire » (ainsi que l'aide sociale).

« Un budget qui vous conte fleurette sans vous donner d'espoir, conclut Mme McDonough. Les libéraux sont des voleurs qui, après vous avoir détroussé, vous donnent un billet d'autobus pour que vous puissiez rentrer à la maison.

Le budget Martin

Rien pour ébranler le dollar

MARTIN VALLIÈRES

Le dollar canadien et le marché obligataire ont réagi faiblement au budget fédéral, hier, les négociateurs de marché n'y retrouvant pas de mauvaise surprise par rapport à ce qui était attendu.

Le dollar canadien avait récupéré en fin de séance la majeure partie de la perte de valeur essuyée durant la nuit précédente, mais pour une raison tout autre que le budget, ont indiqué les cambistes.

Un volume exceptionnellement élevé de transactions entre le dollar et le yen japonais ainsi que le mark allemand est montré du doigt pour expliquer la faiblesse du dollar canadien en début de journée.

« Les Japonais en particulier ont vendu beaucoup de dollars canadiens pour rapatrier des fonds, alors que la Bourse de Tokyo a encore essuyé une perte de 1,5 % en une journée, a expliqué Laura Battisti, directrice du marché de change de la Banque de Montréal.

« La liquidité du marché interdevise entre le yen et le dollar canadien est relativement mince. Un volume de transactions d'à peine 200 à 300 millions de dollars suffit parfois à faire reculer le dollar. »

Et c'est ce qui s'est passé bien avant la présentation budgétaire sans surprise du ministre Paul Martin, en fin d'après-midi hier.

Le dollar canadien avait glissé jusqu'à 73,67 cents US en début de journée, hier, par rapport à sa cote de clôture de 73,99 cents US lundi. Il a repassé la barre des 73,75 cents US en après-midi pour finalement s'inscrire à 73,86 cents US en début de soirée. Ce niveau demeurait toutefois inférieur de 13 centièmes de cents au cours de fermeture de lundi.

« Si les marchés étrangers aiment le budget Martin, et le contraire serait étonnant, le dollar canadien pourrait profiter d'un élan positif pour remonter au-dessus de la barre des 74 cents au cours des prochaines séances », a indiqué Mme Battisti.

Le déficit fédéral et les prévisions d'emprunt d'Ottawa étaient les données budgétaires les plus susceptibles d'influencer le dollar et le marché obligataire.

Or, le déficit de l'année fiscale 1996-97 s'annonce plus faible que prévu, à 19 milliards de dollars. Il devrait glisser sous la barre des 10 milliards d'ici deux ans.

Par ailleurs, Ottawa prévoit se passer d'emprunter à compter de l'année financière 1998-99, ce qui serait une première depuis trois décennies.

Paul Martin ne s'est pas fait d'amis chez les groupes communautaires

CHARLES GRANDMONT

On entendait voler les mouches hier soir au centre communautaire Saint-Pierre à Montréal. La coalition Solidarité populaire Québec y avait invité ses membres pour écouter le ministre des Finances, Paul Martin, livrer son discours du budget, mais les applaudissements et les cris de joie n'étaient pas au rendez-vous.

Ce sont plutôt soupirs et rires de dérision qui ont accueilli le long discours du ministre. Ses envolées verbales où il était question « d'aider les plus vulnérables » et « de tendre la main aux personnes dans le besoin » ont sonné creux aux oreilles de la douzaine de personnes présentes.

L'optimisme du ministre Martin se butait à la même question lancinante : si tout va bien, pourquoi ne pas arrêter de sabrer les programmes sociaux ?

Malgré la rareté de bonnes nouvelles, le budget Martin n'a déçu personne au centre communautaire. « On n'attendait pas autre chose, alors ce n'est pas décevant », a laissé tomber Marie-Anne Roy, coordonnatrice de la coalition.

Ce qu'il n'a pas dit

Ce qui a fait beaucoup jaser les membres de la coalition, ce n'est pas tant ce que le ministre a dit que ce qu'il n'a pas dit. « La commission royale sur les peuples autochtones vient de se terminer, et M. Martin n'a pas mentionné une seule fois la question autochtone », a déploré Mme Roy en signalant également l'absence de toute référence à l'aide internationale ou à la défense.

On entendait tout de même quelques bons mots sur certaines initiatives, comme le programme de stages et d'emplois d'été pour les jeunes, mais les fleurs étaient rapidement suivies du pot.

« C'est vrai qu'il a proposé un certain nombre de mesures très louables pour les personnes handicapées et les jeunes, mais est-ce que ça sera assez pour compenser les compressions que ces gens-là ont subies depuis 1993 ? » s'est interrogée Mme Roy.

Par ailleurs, bien qu'elle approuve les nouvelles mesures favorisant les dons de charité, Mme Roy s'inquiète de la direction prise par Ottawa dans ce domaine. « Ces mesures encouragent les gens à faire des dons de charité, mais la charité ne peut pas remplacer des programmes sociaux universels qui permettent aux gens d'être dignes. Veut-on une société où les gens sont traités comme des vrais citoyens ou juste comme des objets de charité ? »

PHOTO CHRISTIAN GUAY, *La Presse*

Les mines étaient sombres hier soir au centre communautaire Saint-Pierre, où les membres de la coalition Solidarité populaire du Québec n'ont rien vu dans le budget Martin qui pourrait relancer l'emploi ou améliorer les programmes sociaux.

Pas de quoi faire oublier la réforme Axworthy

Dans l'ensemble, les étudiants se montrent satisfaits du budget Martin

CHARLES GRANDMONT

Signe que le budget Martin a été plutôt bien reçu chez les étudiants, la présidente de la Fédération étudiante universitaire du Québec, Jézabelle Palluy, a tenu à parler des bons côtés du budget avant d'en critiquer les travers.

« Dans l'ensemble, nous sommes quand même satisfaits. L'augmentation des crédits d'impôt pour études de 100 $ à 150 $ par mois la première année et de 200 $ pour la deuxième année est très intéressante », a relevé Mme Palluy.

L'extension de la période avant laquelle un étudiant commence à payer des intérêts sur son prêt, qui est portée de 18 à 30 mois après la fin des études, constitue également matière à réjouissance pour la présidente de la FEUQ. « Ça affecte seulement les étudiants hors Québec parce que nous avons un système distinct, mais si le gouvernement fédéral le fait, le gouvernement du Québec serait bien mal placé de ne pas l'imiter dans son prochain budget », a-t-elle fait valoir.

Les commentaires positifs commencent toutefois à se faire rares lorsqu'il est question du nouveau fonds de 800 millions de dollars mis sur pied pour financer les infrastructures de recherche en santé, en environnement et en génie. Mme Palluy craint que le gouvernement n'utilise ce fonds pour favoriser des projets aux applications très concrètes au détriment des recherches fondamentales en science pure ou en science sociale, déjà sous-financées à ses yeux.

Les craintes font finalement place à l'exaspération quand il est question du financement des collèges et universités. « Le gros problème du budget, c'est qu'encore une fois Ottawa réduit ses paiements de transfert aux provinces. Ça s'appelle du pelletage dans la cour du voisin, qui va se traduire par une réduction du budget de l'éducation post-secondaire au Québec et par des compressions au niveau des universités. Malgré les efforts faits envers les étudiants, on n'a pas encore oublié la réforme Axworthy et les compressions de l'an dernier. »

PHOTO PC

Pendant ce temps...

Pendant qu'hier après-midi, à Ottawa, le ministre des Finances Paul Martin présentait son budget, à Montréal, rue Sainte-Catherine, Patrick, à droite, et son ami Pierluc, faisaient la manche. Les deux adolescents ont vainement cherché du travail et croient que les gouvernements ne peuvent pas grand-chose pour les aider.

Un bon budget, selon le CPQ

La Presse et Presse Canadienne

Le Conseil du patronat (CPQ) estime que le ministre des Finances Paul Martin a livré hier un bon budget, prudent, mais sous le signe de la continuité.

Denis Beauregard

« Ce budget sera bien accueilli par les marchés financiers parce que le ministre livre la marchandise annoncée en termes d'assainissement des finances publiques, sans toutefois porter atteinte à la croissance économique », a commenté, dans un communiqué, M. Denis Beauregard, le nouveau président du CPQ.

M. Beauregard se réjouit également de voir que M. Martin a réussi à résister à la tentation de présenter un budget électoraliste, en réduisant les impôts, ce qui « aurait eu pour effet de mettre en cause une partie des acquis dus aux efforts déployés au cours des dernières années par tous les Canadiens ».

Le président du CPQ souligne néanmoins qu'il reste du travail à faire pour assainir les finances publiques et pour relancer l'emploi, notamment « en diminuant davantage les cotisations que paient les employeurs sur leur masse salariale ».

Ligne directe sans frais

■ Le ministère des Finances établira aujourd'hui une ligne téléphonique directe pour renseigner les Canadiens sur le budget fédéral de 1997. Bilingue, cette ligne sera en opération du lundi au vendredi, de 8 h à 22 h, et permettra aussi d'obtenir des documents gratuits. Les numéros sans frais sont le 1 888 454-7777 et, pour les malentendants, le 1 800 465-7735 (système ATME). Les documents et les communiqués de presse sont également accessibles sur internet à : **http ://www.fin.gc.ca**

Un congé électoral déplorable

■ La Chambre de commerce du Montréal métropolitain se dit globalement satisfaite du dernier budget et se réjouit de la réduction du déficit en deçà des 19 milliards de dollars. Elle déplore néanmoins que le gouvernement s'accorde un « congé électoral », en ralentissant sa lutte pour l'année qui vient, tout en le félicitant d'avoir renoncé à augmenter taxes et impôts. Quant aux dépenses prévues, la chambre les considère modestes et louables.

Des cotisations trop élevées

■ La Chambre de commerce du Québec est déçue que le ministre des Finances Paul Martin n'ait pas réduit les cotisations d'assurance-emploi, bien que le gouvernement réalise d'importants surplus dans ce domaine. Elle le félicite tout de même d'avoir atteint (ou même dépassé) ses cibles budgétaires et de créer la Fondation canadienne pour l'innovation, qui collaborera avec les universités, les hôpitaux et les entreprises pour moderniser les installations et le matériel de recherche.

Création d'emplois

■ L'Ordre des comptables agréés du Québec estime que le fédéral a évité les promesses irréalistes et qu'il accroît sa marge de manoeuvre en continuant de réduire le déficit. Il regrette que le budget ne prévoit pas d'incitations à l'entreprise privée pour la création d'emplois, mais croit que les 800 millions destinés à la recherche dans divers secteurs contribueront à rendre les entreprises plus compétitives.

Trop d'avantages pour les automobilistes

■ La Fédération canadienne des municipalités blâme le gouvernement pour n'avoir pas aboli l'avantage fiscal (de quelque 570 $ en moyenne) consenti aux employés qui se rendent au travail en voiture par rapport à ceux qui optent pour le transport en commun. Selon la fédération, cela contribue à l'effet de serre et à la congestion sur les routes.

Trop de taxes sur la masse salariale

■ Le Mouvement pour le redressement économique du Québec dénonce le fait que le fédéral ne fournisse pas d'efforts réels dans sa lutte au déficit et exige que les provinces et les contribuables effectuent 90 % des sacrifices. Il reproche aussi au ministre Martin de n'avoir pas réduit les taxes sur la masse salariale, qu'il qualifie de « principale barrière à la création d'emploi au Canada ».

Caron Bélanger Ernst & Young analyse le budget fédéral 1997

Ottawa, le 18 février 1997- Cet après-midi, l'honorable Paul Martin, ministre des Finances, a déposé son quatrième budget et, fort probablement, son dernier avant les prochaines élections. Le gouvernement a devancé ses objectifs de réduction du déficit d'environ 5 milliards de dollars pour l'exercice écoulé. Contrairement au gouvernement du Québec qui s'est engagé à ramener le déficit à zéro pour l'an 2000, M. Martin n'a pas encore inclus de déficit zéro dans ses prévisions et a maintenu son objectif de 17 milliards de dollars pour 1997-1998 et de 9 milliards de dollars pour 1998-1999.

Commentaire économique

Comme dans ses trois derniers budgets, M. Martin garde fermement le cap sur la réduction du déficit. Le budget d'aujourd'hui renferme les mêmes éléments qui ont contribué au succès répété du gouvernement à dépasser ses objectifs sur le plan de la réduction du déficit par les années passées, comme des prévisions économiques prudentes incorporant des projections conservatrices sur les taux d'intérêt et une imposante réserve pour éventualités de 3 milliards de dollars. C'est pourquoi nous nous attendons à ce que le Ministre dépasse ses objectifs d'un déficit de 17 milliards de dollars en 1997-1998 et de 9 milliards de dollars en 1998-1999. Puisque le gouvernement fédéral peut emprunter à même les surplus de la caisse de retraite de la Fonction publique, l'exercice 1998-1999 sera le premier en 28 ans où il n'aura pas à emprunter de nouveaux fonds sur les marchés financiers.

Même si nous sommes confiants que le gouvernement réalisera ses objectifs sur le plan de la réduction du déficit, nous croyons que la méthode prévisionniste prudente du Ministre demeure une stratégie judicieuse. Pas plus tard qu'en 1995-1996, cette méthode lui a permis d'atteindre, voire de dépasser, son objectif sur le plan de la réduction du déficit, et ce, malgré le ralentissement plus marqué que prévu de la croissance économique et l'amenuisement des recettes publiques.

M. Martin s'en est encore tenu, selon sa coutume, à des projections prudentes à l'égard de la performance économique :

- La production réelle augmentera de 3,2 % en 1997 et de 2,6 % en 1998. Cette perspective de croissance se situe à l'extrémité prudente de la fourchette des attentes des prévisionnistes du secteur privé consultés régulièrement par le gouvernement.
- Au chapitre de l'inflation, la performance supérieure du Canada par rapport aux États-Unis a enfin commencé à porter ses fruits, car les taux d'intérêt à court terme ont pratiquement fait volte-face : ils avaient près de 2,5 points de pourcentage de plus que les taux américains au début de 1995 pour s'établir aujourd'hui à environ 2,25 en dessous. Le Ministre est prudent quand il prédit que les taux d'intérêt à court terme s'élèveront à 80 points de base au-dessus du niveau ayant fait le consensus du secteur privé, et les taux à long terme, à 50 points de base. Par conséquent, les taux d'intérêt à court terme devraient passer de 4 % cette année à 4,5 % l'an prochain, tandis que les taux d'intérêt sur dix ans s'établissent en moyenne à 7,1 % cette année et l'an prochain, soit un peu plus que leur niveau actuel.

En dépit de l'accélération de la réduction du déficit par rapport aux objectifs annoncés, qui ont été réalisés jusqu'à présent et ont de bonnes chances de l'être au cours des deux prochains exercices, M. Martin n'a pas cédé aux fortes pressions qui lui étaient faites de se laisser aller à des augmentations indues des dépenses ou à des diminutions importantes des impôts.

Sauf modification importante de politique ou ralentissement majeur de l'économie, le déficit devrait être éliminé en 1999-2000. Cependant, malgré les réductions du déficit des trois derniers exercices, la dette du Canada s'est alourdie de presque 50 milliards de dollars pour atteindre 594 milliards de dollars, ou 74,4 % du produit intérieur but (PIB). L'urgence de la réduction de la dette du Canada par rapport au PIB demeure, afin de ramener la dette à des proportions acceptables selon les normes internationales. C'est pourquoi, et surtout en ces dernières heures du mandat du gouvernement actuel, nous croyons que le Ministre devrait proposer un plan à moyen terme indiquant le moment qu'il aura déterminé pour un budget équilibré et surtout le rythme souhaité des réductions ultérieures du fardeau de la dette.

Depuis 1980, le fardeau fiscal total des Canadiens a augmenté de plus de 20 % par rapport au PIB. La perspective d'un excédent budgétaire dans les trois prochains exercices offrira des options aux décideurs canadiens, ce qui n'est plus le cas depuis un certain temps. La marge de manœuvre qu'aura tout gouvernement futur consistera-t-elle à diminuer le fardeau fiscal des Canadiens ou à augmenter les dépenses? La promesse d'abaisser les impôts pourrait à court terme stimuler la confiance des consommateurs, ingrédient clé manquant de la relance économique jusqu'à présent.

Commentaire fiscal

Comme l'on s'y attendait, le grand jour fiscal est arrivé sans hausse d'impôt ni de taxe. Toutefois, quelques jours avant de déposer son budget, le gouvernement a présenté un projet de loi visant à hausser les cotisations au Régime de pensions du Canada et au Régime de rentes du Québec. Il est à espérer que cette ponction additionnelle n'aura pas d'effets néfastes sur la croissance.

En bref, le budget vise à accroître l'aide fiscale à ceux qui en ont le plus besoin : enfants de familles à faible revenu, étudiants, personnes handicapées et organismes sans but lucratif. Il renferme aussi des mesures pour aider les PME et améliorer le système de revenu de retraite. Enfin, il veut rendre plus efficace le régime d'imposition des sociétés et favoriser l'équité.

Des cadeaux pour les particuliers

Le budget propose de bonifier la **prestation fiscale pour enfants** : les familles dont le revenu est inférieur à 25 921 $ recevront des prestations plus élevées et celles dont le revenu dépasse ce montant continueront de toucher la même prestation.

Pour aider les étudiants, le gouvernement propose que le montant sur lequel le **crédit pour études** est fondé soit augmenté de 150 $ par mois immédiatement, puis à 200 $ en 1998. De plus, le **crédit pour frais de scolarité** couvrira les frais obligatoires des établissements d'enseignement postsecondaire. En outre, toutes les parties inutilisées des crédits d'impôt pour frais de scolarité et pour études pourront être reportées par l'étudiant et déduites de son impôt sur le revenu à payer d'années ultérieures. Enfin, le plafond des cotisations annuelles à un **régime enregistré d'épargne-études** (REEE) sera, entre autres, doublé à 4 000 $, et les parents pourront transférer le revenu inutilisé d'un REEE à leur régime enregistré d'épargne-retraite (REER), si leurs enfants ne poursuivent pas des études postsecondaires et si les parents ont des droits de cotisation.

Le gouvernement a instauré un **crédit remboursable pour frais médicaux** pour les travailleurs à faible revenu et a éliminé le plafond annuel de 5 000 $ des **frais de préposé aux soins**. Il propose aussi un certain nombre d'initiatives pour les Canadiens **handicapés**, dont l'élargissement de la liste de leurs frais médicaux admissibles.

Parmi les mesures visant à favoriser davantage les **dons de bienfaisance**, soulignons que le montant admissible des dons à l'égard desquels un crédit d'impôt peut être demandé sera porté à 75 % du revenu net pour tous les dons de bienfaisance. Cette réforme du gouvernement fédéral de l'aide aux organismes de bienfaisance avait été amorcée l'an dernier et le gouvernement du Québec n'avait pas emboîté le pas : le fera-t-il dans son prochain budget?

Dans la foulée de ses travaux sur les pensions, le gouvernement du Canada confirme la nouvelle **prestation aux aînés**, qui entrera en vigueur en 2001, et renforce l'épargne-retraite privée en proposant un facteur de rectification dans le but de permettre la récupération des droits perdus de cotisation à un REER.

Les particuliers étrangers ne sont pas en reste : le gouvernement a l'intention d'évaluer l'efficacité du **Programme de remboursements aux visiteurs** sur le plan de la promotion du tourisme au Canada.

Les sociétés : pas de matraquage fiscal !

La mondialisation des marchés a rendu multinationales bon nombre de nos entreprises canadiennes. Ce développement s'accompagne, il va sans dire, d'un échange accru de biens et de services entre sociétés apparentées situées dans différents pays. Par conséquent, les fiscs de tous ces pays visent à protéger leur assiette fiscale respective, et il devenait impératif de doter Revenu Canada de moyens plus efficaces à cette fin. Dans un premier temps, le gouvernement va proposer l'adoption des normes les plus récentes de l'Organisation de coopération et de développement économique à l'égard des **prix de transfert**. Dans un second temps, les exigences de documentation deviendront plus rigoureuses et des pénalités s'appliqueront dans les cas d'inobservation. Au cours des prochaines années, Revenu Canada augmentera les ressources affectées à la vérification sur le terrain à cet égard.

Dans le but d'aider la **petite entreprise**, le gouvernement propose de nouvelles mesures visant à encourager les sociétés à capital de risque de travailleurs à investir plus activement dans les entreprises ayant un actif de moins de 10 000 000 $, ainsi qu'à autoriser les petits employeurs à effectuer leur remise de déductions à la source trimestriellement plutôt que mensuellement. Le gouvernement prévoit aussi hausser de 12 à 14 milliards de dollars le plafond des emprunts à terme des petites entreprises auprès des banques à charte et autres prêteurs pour financer l'achat et l'amélioration de leurs immobilisations dans le cadre de la *Loi sur les prêts aux petites entreprises*.

M. Martin a également proposé dans son budget la création de la **Fondation canadienne pour l'innovation** qui aura pour mission de participer au financement de la modernisation de l'infrastructure de recherche des universités, des collèges, des hôpitaux de recherche et des institutions et organismes de recherche sans but lucratif du Canada dont les axes d'intervention sont la santé, l'environnement, les sciences et le génie.

Enfin, pour les sociétés, le budget contient des **mesures ciblées**, comme 1) limiter l'admissibilité à tous les crédits d'impôt à l'investissement demandés après le 18 février 1997; 2) maintenir la surtaxe sur le capital des grandes institutions de dépôt; 3) prévoir des initiatives axées sur l'environnement.

Conclusion

Selon M. Martin, l'époque des coupures tire à sa fin. Tout en continuant de réduire le déficit, il a dégagé quelques ressources pour les enfants, l'éducation, la santé, l'économie... Les finances du pays semblent, selon lui, reprises en mains. «Nous retrouvons la capacité de forger notre propre destin.»

Vous pouvez vous procurer cette analyse sur Internet :

http://tax.ey.ca/ey

SOBECO ERNST & YOUNG

CARON BÉLANGER ERNST & YOUNG

2468969-M2

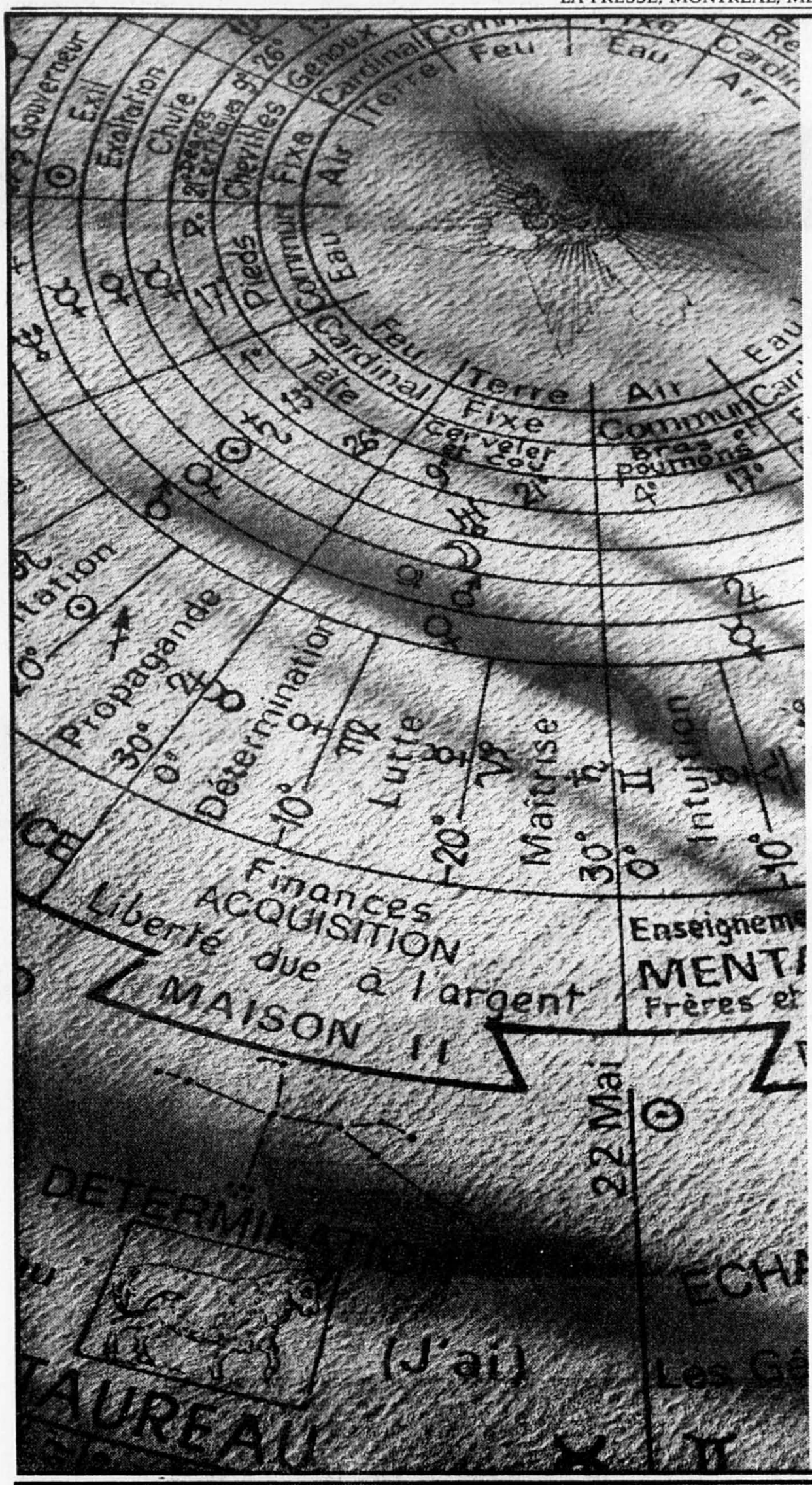

Il existe plusieurs façons de décider de son avenir.

En voici une facile et totalement infaillible :

LE REER DE PLACEMENTS QUÉBEC.

Quand il est question de votre avenir financier, la dernière chose que vous voulez c'est que le ciel vous tombe sur la tête. Adhérez aujourd'hui au REER de Placements Québec et profitez de déductions fiscales avantageuses sur une gamme de produits financiers rentables et **absolument sans risque**.

LES OBLIGATIONS À TERME DU QUÉBEC À TAUX PROGRESSIF

Pour ceux et celles qui veulent du rendement sans pour autant sacrifier leur tranquillité d'esprit.

- Taux garantis pour chacune des dix années jusqu'à l'échéance.*

1re année	2e année	3e année	4e année	5e année	6e année	7e année	8e année	9e année	10e année
3,25	4,00	5,00	5,75	6,25	6,50	7,00	8,00	9,00	10,00

- Possibilité de remboursement total ou partiel du placement chaque année, sans pénalité, afin de pouvoir le réinvestir si les taux augmentent.
- Choix d'intérêts réguliers ou composés.
- Intérêts réguliers versés annuellement (achat minimum de 1 000$) ou mensuellement (achat minimum de 10 000$).

SIMPLE COMME BONJOUR!

Tous nos produits financiers peuvent être placés dans le REER de Placements Québec. Tout ce que vous avez à faire, c'est de communiquer avec Placements Québec, du lundi au vendredi, de 8h à 20h, et les samedis 22 février et 1er mars, de 9h à 17h, au (418) 521-5229 (région de Québec) ou au 1 800 463-5229.

Ces produits sont également offerts chez les courtiers en valeurs mobilières, les intermédiaires en assurance et dans les institutions financières.

Dépliants et formulaires disponibles dans les bureaux de Communication-Québec et les bureaux de poste corporatifs. Les formulaires doivent être reçus à Placements Québec avant le 1er mars 1997 pour que les contributions soient applicables à l'année d'imposition 1996.

* Taux offerts sur la base de versements annuels d'intérêts.
Le ministre des Finances peut modifier les taux offerts en tout temps.

PLACEMENTS QUÉBEC
Notre intérêt à tous
http://www.placementsqc.gouv.qc.ca

1 800 463-5229

10% LA DIXIÈME ANNÉE

LE RÉGIME ENREGISTRÉ D'ÉPARGNE-RETRAITE Québec

ATTENTION

LES PRIX TOMBENT.

COUPÉ neon 1997

13 395$**

Ensemble 21N

- Moteur de 2 L à 16 soupapes, 132 ch
- Transmission manuelle à 5 rapports
- Deux sacs gonflables
- Poutres de protection dans les portes
- Radiocassette AM/FM stéréo, 6 haut-parleurs
- Moulures latérales
- Becquet arrière
- Enjoliveurs de luxe de 14 po.
- Tapis protecteurs avant et arrière
- Nouveaux sièges baquets en tissu avec console centrale et banquette à dossier séparé rabattable 60/40

DES VOITURES ET DES CAMIONS EXCEPTIONNELS

Programme d'aide pour handicapés physiques
Tous les détails chez le concessionnaire.

*Remise du fabricant incluse. Prix et tarif mensuel établis d'après la description des véhicules 1997 ci-haut. Terme de 30 mois. Le locataire est responsable de l'excédent de kilométrage après 51 000 km au taux de 9¢ le km. Financement sujet à l'approbation de Chrysler Crédit Canada Ltée. Immatriculation, assurances et taxes en sus. Location pour usage personnel. Rachat non requis. Offre d'une durée limitée sur les véhicules 1997 uniquement. Chez les concessionnaires participants. Voyez votre concessionnaire pour tous les détails. Les véhicules peuvent différer légèrement de ceux illustrés. Le premier versement mensuel ainsi que le dépôt de sécurité équivalent à un versement mensuel arrondi au multiple de 25$ le plus près seront exigés lors de la livraison. Le concessionnaire peut louer à un prix moindre et peut avoir à commander. Cette offre ne peut être combinée avec aucune autre offre de Chrysler Canada à l'exception du crédit aux diplômés.
**Remise du fabricant incluse. Les véhicules peuvent différer légèrement de ceux illustrés. Transport (Neon seulement), immatriculation, assurances et taxes en sus. Offre d'une durée limitée sur les véhicules 1997 uniquement. Chez les concessionnaires participants. Voyez votre concessionnaire pour tous les détails. Cette offre ne peut être combinée avec aucune autre offre de Chrysler Canada à l'exception du crédit aux diplômés. Prix établi d'après la description du véhicule 1997 ci-haut. Le concessionnaire peut vendre à un prix moindre et peut avoir à commander.

750 $ AUX DIPLÔMÉ(E)S
Remise en argent additionnelle de 750 $ à l'achat du véhicule Chrysler 1997 de votre choix **en plus** de tout autre rabais offert. Cette offre se termine le 31 décembre 1997.

CHRYSLER INTREPID 1997

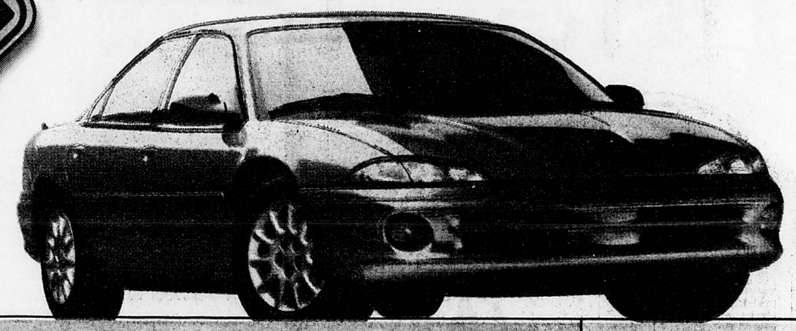

22 697$**

TRANSPORT INCLUS

359$* par mois	Comptant initial de 2 150 $ ou échange équivalent
399$* par mois	Comptant initial de 1 075 $ ou échange équivalent
439$* par mois	Aucun comptant initial

Ensemble 22C

Clé d'OR

- Moteur V6 de 3,3 L
- Transmission automatique à 4 rapports
- Climatiseur
- Deux sacs gonflables
- Poutres de protection dans les portes
- Radiocassette AM/FM stéréo
- Phares antibrouillards intégrés
- Verrouillage et lève-glace électriques
- Concept de l'habitacle avancé

PLYMOUTH Breeze 1997 — DODGE STRATUS 1997

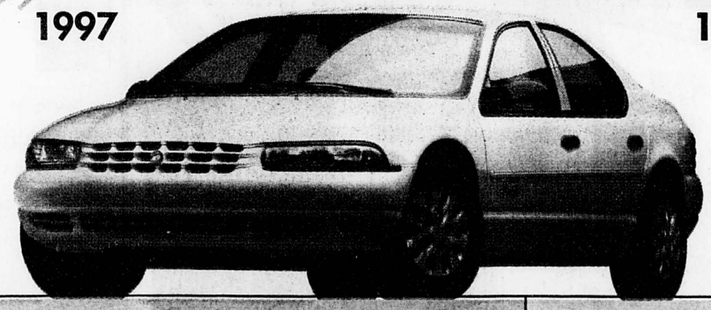

19 423$**

TRANSPORT INCLUS

277$* par mois	Comptant initial de 2 128 $ ou échange équivalent
319$* par mois	Comptant initial de 1 000 $ ou échange équivalent
356$* par mois	Aucun comptant initial

Ensemble 24A

Clé d'OR

- Moteur de 2,4 L, 150 ch
- Transmission automatique à 4 rapports
- Climatiseur
- Deux sacs gonflables
- Poutres de protection dans les portes
- Radio AM/FM stéréo
- Sièges en tissu de qualité supérieure et nouvelle console

Association publicitaire des concessionnaires Chrysler Inc.

VOTRE CONCESSIONNAIRE CHRYSLER QUELQU'UN DE FIABLE

ATTENTION

10e ANNIVERSAIRE
Passionnant

ACURA

INTEGRA 1997
Édition spéciale
10e ANNIVERSAIRE
Tout simplement emballante !

- Griffe anniversaire
- Roues de 14 po en alliage d'aluminium
- Climatiseur
- Chaîne AM/FM stéréo, avec lecteur CD, 6 haut-parleurs et antivol
- Antenne électrique

Pour un temps limité
L'Integra 1997 Édition spéciale
287$* PAR MOIS / 48 MOIS
Transport et préparation inclus

*Tarif de location-bail de 48 mois (total des paiements : 13 776 $), pour le modèle DC433V. Un acompte de 2 456 $, un dépôt de sécurité et un premier versement sont requis. Allocation de 24 000 km par année (frais de 0,10 $ par km supplémentaire). Taxes, frais d'immatriculation et assurances en sus. À la fin du bail, vous pouvez retourner le véhicule au concessionnaire ou l'acheter pour la valeur résiduelle prédéterminée. Offre disponible seulement par l'entremise de Honda Canada Finance Inc. Sujet à l'approbation du crédit.

ACURA
Une vision qui inspire un élan de passion.

ACURA LES CONCESSIONNAIRES FIABLES

ACURA GABRIEL, 4648, boul. St-Jean, Dollard-des-Ormeaux. 696-7777
LES GALERIES ACURA, 7100, boul. Métropolitain Est, Anjou. 354-8811
ACURA BROSSARD, 9100, boul. Taschereau, Brossard. 659-1616
ACURA PLUS, 255, boul. de la Seigneurie, Blainville. 435-4455
LUCIANI ACURA, 4040, rue Jean Talon O., Montréal. 340-1344

2463503

Affaire Barnabé : la mémoire des policiers flanche devant le Comité de déontologie

JEAN-FRANÇOIS BÉGIN

Deux policiers du SPCUM qui témoignaient hier devant le Comité de déontologie policière relativement à l'affaire Barnabé ont éprouvé beaucoup de difficulté à se remémorer les événements de la nuit du 13 décembre 1993.

« Je n'en ai pas souvenance », a répété l'agent Léon Bernier à maintes reprises en réponse aux questions du procureur du comité, Me Christiane Mathieu.

Durant la nuit fatidique, M. Bernier s'est trouvé à deux reprises dans une pièce à peu de distance de la cellule de Richard Barnabé. Vaquant à ses propres occupations, il n'a rien remarqué qui pourrait aider le comité à reconstruire le fil des événements.

L'agent Bernier a dit ne pas se souvenir s'il avait écroué lui-même un autre prévenu, une procédure écrite qui se fait à un comptoir situé à proximité du bloc cellulaire. Il ne se souvenait pas non plus d'avoir, plus tard, escorté en voiture de police l'ambulance qui a conduit M. Barnabé de l'hôpital Saint-Michel au Royal Victoria.

La mémoire de son partenaire, l'agent Éric Sauvageau, lui a aussi joué des tours. Selon sa déclaration aux enquêteurs de la SQ en 1994, l'agent Bernier lui aurait dit, alors qu'il préparait son rapport à l'étage supérieur du poste : « Descends pas en bas, ça brasse. » Hier, il a d'abord affirmé que ce n'était que son interprétation des propos de Bernier, jusqu'à ce qu'on le confronte avec sa propre déclaration écrite. Il a alors répondu : « C'est possible que Bernier m'ait dit ça. »

OUEST DE L'ÎLE - BORD DE L'EAU

1-2-3 CHAMBRES, 763 PI² À 1500 PI²
PISCINE INTÉRIEURE, SALLE D'EXERCICE.
UN OASIS À QUELQUES MINUTES DU CENTRE-VILLE...

Les prévisions économiques et politiques s'améliorent de jour en jour et la plupart des experts prévoient une reprise à tous les niveaux ainsi qu'une bonne croissance pour au moins les prochains cinq ans...
FAITES VITE... LES PRIX NE SERONT PLUS LES MÊMES !

2460926

Pas de comptant $$, mais bons salaires ?
Laissez-nous vous montrer comment vous pouvez obtenir jusqu'à 40,000 $, en vertu du RAP et devenir propriétaire à meilleur prix qu'un loyer !

ROXBOROUGH
LUNDI AU JEUDI 13:30 H À 19 H, SAMEDI ET DIMANCHE 12 H À 17 H
160, CHEMIN DE LA RIVE-BOISÉE, PIERREFONDS (BOUL. GOUIN ET BOUL. ST-JEAN)
620-9985 / 984-3806

VOUS VOULEZ RAJEUNIR VOTRE DÉCOR? ALORS DÉCOUVREZ VOTRE
SUPER MAGASIN DE STORES

DIRECTEMENT DU FABRICANT!

STORES VERTICAUX
- Verticaux en PVC uni, imprimé, gravé, etc.
- Verticaux en aluminium
- Verticaux en tissu
- Verticaux laminés

STORES HORIZONTAUX
- Choix de lattes 1/2", 1", 1 3/8" ou 2" de large
- Mini-stores aluminium
- Micro-stores aluminium
- Stores en bois 1" ou 2"
- Stores horizontaux en PVC uni, imprimé, gravé, etc.

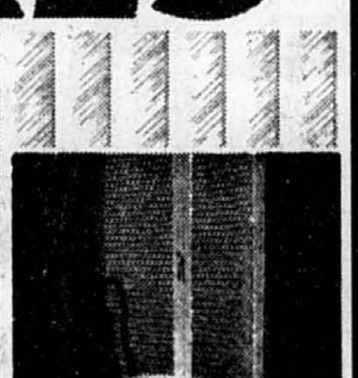

DIRECTEMENT DU FABRICANT!

STORES PLISSÉS
- Stores à plis simple
- Stores à plis double
- Stores cellulaires en tissu luxueux
- Plusieurs options disponibles

TOILES DE FENÊTRES
- Stores entièrement en tissu des créateurs
- Stores intimités opaques
- Motifs juvéniles
- Grand choix de franges pour stores de toile

ET BEAUCOUP PLUS!

• PLUS BAS PRIX GARANTIS ...à TOUS les jours!
• 15,000 STYLES et COULEURS
• PRÊTS EN MOINS DE 24 hres
Le plus grand fabricant au PAYS!

LE MARCHÉ DU STORE
DIRECTEMENT DU MANUFACTURIER
Établie depuis 1964

ST-LÉONARD* 6862, Jean-Talon E. Tél.: 251-0375
PLAZA ST-HUBERT* 6475, rue St-Hubert, Mtl. Tél.: 278-8327
AVE. MT-ROYAL* 1319, Mont-Royal E. Tél.: 522-0700
PTE-AUX-TREMBLES* 11800, Sherbrooke E. Tél.: 640-9037
LAVAL (Chomedey) 55, Jr-Martin Ouest Tél.: 688-2370
LAVAL (Fabreville) 510, boul. Curé-Labelle Tél.: 963-2020
ST-EUSTACHE 360, rue Arthur-Sauvé Tél.: 974-3434
REPENTIGNY 111, boul. Industriel Tél.: 582-9937
TERREBONNE 900, boul. Des Seigneurs Tél.: 471-4701
GREENFIELD PARK 3836, boul. Taschereau Tél.: 672-0200
ST-JEAN-SUR-RICHELIEU 1050, boul. du Séminaire N. Tél.: 348-0590
ST-HYACINTHE* 2626, boul. Casavant O. Tél.: 771-4266
• GRANBY • SOREL • DRUMMONDVILLE • TROIS-RIVIÈRES • SHERBROOKE • QUÉBEC • VICTORIAVILLE • ST-GEORGES • CHICOUTIMI

OUVERT
LUNDI, MARDI 9h-18h
MERC. ou VEND. 9-21h
SAMEDI 9-17h | DIMANCHE 12-17h
* Heures peuvent différer

Collection Femme Enceinte

Daniel Boudon FORMES PARIS

Les Boutiques :
Montréal
Québec : (418) 524-2328
Toronto : (416) 972-0207

Le Catalogue :
Demandez votre catalogue gratuit par courrier à :
FORMES
92, av. Laurier Ouest
Montréal (Québec)
H2T 2N4
ou par téléphone au 273-4543

2470612

Devenez un auteur à succès

Vous avez envie d'écrire? L'École de rédaction vous offre un cours par correspondance qui vous montrera comment écrire de façon professionnelle et faire publier vos textes.

Apprenez à rédiger des articles, nouvelles, romans ou scénarios qui se vendront. Votre tuteur ou tutrice privé vous aidera à écrire des textes clairs, frais et vendables. En fait si, à la fin du cours, vous n'avez pas récupéré vos frais grâce à vos ventes, NOUS VOUS REMBOURSERONS jusqu'au dernier sou!

Écrivez-nous dès aujourd'hui pour obtenir gratuitement notre brochure explicative.

Appelez le 1-800-267-1543
ou par télécopieur le 1-613-749-9551
http://www.qualityofcourse.com

Nom _____
Adresse _____
Ville / Prov. _____
Code postal _____

L'ÉCOLE DE RÉDACTION
38, ave. McArthur
Bureau 484
Ottawa, Ontario K1L 6R2

2471443

Le cours est déductible d'impôt et exempt de TPS

sports experts®

Relâche scolaire

Étudiez bien cette offre:

30 à 70% de rabais sur le vêtement de ski et de planche à neige

-30%

30 de rabais sur tous les skis alpins*

SALOMON KASTLE HEAD ELAN K2
ROSSIGNOL DYNAMIC SKIS BLIZZARD
etirel ORAGE O'NEILL Columbia HORS LA LOI BRAD BOMER LG LOUIS GARNEAU

*À l'exception des skis paraboliques et «carving»

Beloeil
185, boul.
Sir Wilfrid Laurier
467-7201

Boucherville
Promenades
Montarville
655-6003

Brossard
Mail Champlain
671-7275

Chambly
1617, boul. Périgny
658-0561

Longueuil
Place Longueuil
463-3452

St-Bruno
Les Promenades
St-Bruno
653-1364

St-Jean-sur-Richelieu
Le Carrefour Richelieu
348-0937

Sorel
Promenades de Sorel
746-1213

Valleyfield
277, rue Victoria
377-9000

Châteauguay
298, boul. d'Anjou
699-3939

sports experts

Anjou
Les Galeries d'Anjou
354-2995
7201, boul. les
Galeries d'Anjou
353-9000
Place Versailles
355-2330

Maisonneuve
2951, rue Sherbrooke E.
522-5108

La Salle
Carrefour Angrignon
365-1286

St-Laurent
la Place Vertu
745-3202

Ville Mont-Royal
Centre Rockland
735-4751

Montréal centre-ville
930, rue Ste-Catherine O.
866-1914

Pointe-Claire
Centre d'achats Fairview
694-8181

Joliette
50, rue Gauthier Nord
756-1645

Repentigny
Les Galeries Rive-Nord
581-3220

Laval
Carrefour Laval
682-0032
Centre Laval
688-1021

Rosemère
Galeries des
Mille-Îles
437-1933

St-Eustache
200, boul. Arthur-Sauvé
472-5485

St-Jérome
Carrefour du Nord
432-9400

St-Sauveur
Les Galeries des Monts
227-4617

Ste-Adèle
Promenades Ste-Adèle
229-2812

Terrebonne
Les Galeries Terrebonne
471-3688

Les prix sont en vigueur jusqu'à épuisement de la marchandise ou jusqu'à la fermeture dimanche 2 mars 1997. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités. Tous les articles, couleurs ou grandeurs ne sont pas nécessairement disponibles dans tous les magasins.

2472052

10e ANNIVERSAIRE passionnant

ACURA

L'ACURA 1,6EL 1997
Tout pour vous *emballer!*

- Charme à l'européenne
- Moteur ACT avec VTEC
- Suspension à double fourchette indépendante aux 4 roues
- Radiaux performants de 15 pouces
- Accès sans clef avec télécommande
- Système antivol
- Rétroviseurs de portières assistés et chauffés
- Régulateur de vitesse
- Lève-glaces et serrures électriques
- Antenne imprimée
- Verrouillage centralisé

17 800 $
T.T.P. en sus

OFFRE SPÉCIALE
10e Anniversaire
L'Acura 1,6EL 1997
277 $*
PAR MOIS / 36 MOIS

Transport et préparation inclus

*Tarif de location-bail de 36 mois (total des paiements : 9 972 $), pour le modèle MB454V. Un acompte de 1 450 $, un dépôt de sécurité et un premier versement sont requis. Allocation de 24 000 km par année (frais de 0,10 $ par km supplémentaire). Taxes, frais d'immatriculation et assurances en sus. À la fin du bail, vous pouvez retourner le véhicule au concessionnaire ou l'acheter pour la valeur résiduelle prédéterminée. Offre disponible seulement par l'entremise de Honda Canada Finance Inc. Sujet à l'approbation du crédit.

ACURA
Une vision qui inspire un élan de passion.

ACURA LES CONCESSIONNAIRES FIABLES

ACURA GABRIEL 4648, boul. St-Jean, Dollard-des-Ormeaux. 696-7777
LES GALERIES ACURA 7100, boul. Métropolitain Est, Anjou. 354-8811
ACURA BROSSARD 9100, boul. Taschereau Brossard. 659-1616
ACURA PLUS 255, boul. de la Seigneurie, Blainville. 435-4455
LUCIANI ACURA 4040, rue Jean Talon O., Montréal. 340-1344

2463514

Six ans de plus pour le pédophile de la garderie

YVES BOISVERT

Le juge Jean Sirois a condamné hier à six ans d'emprisonnement Jean-Jacques Grondin, un homme qui a agressé sexuellement deux jeunes enfants dans une garderie de Saint-Henri l'an dernier.

Grondin est un homme dangereux et il doit être mis à l'écart, a dit le juge Sirois. Il mérite une peine de huit ans, mais il a déjà purgé un an de détention préventive, qui compte double selon la tradition judiciaire. Sa peine sera alors de six ans à compter d'hier. Le juge a également ordonné que Grondin purge la moitié de la peine avant d'avoir droit à une libération conditionnelle.

Grondin, condamné en 1985 à deux ans de prison pour un crime identique, avait été pris sur le fait le 22 février 1996. Chargé de changer les couches des enfants, il avait été surpris par la mère d'un garçon de 27 mois à lui faire une fellation. Une fois l'événement révélé, une autre mère avait signalé un événement semblable : elle avait recueilli les confidences de son garçon de trois ans et remarqué des bleus sur son sexe.

Citant un rapport psychologique confectionné lors de sa première condamnation, il y a 12 ans, le juge Sirois a décrit Grondin, un homme de 47 ans, comme « un individu bizarre, solitaire, qui pensait rendre un service à l'enfant (sa victime). Il est détaché et froid par rapport aux événements ».

Lui-même victime d'agressions sexuelles, Grondin paraît incapable de résister à ses pulsions.

La mère de l'enfant agressé il y a 12 ans a confié récemment que son enfant, maintenant un adolescent, fait encore aujourd'hui des cauchemars d'agressions sexuelles.

Mystère sur la mort du couple Frénette à la base de Trenton

GEORGES LAMON

Le mystère demeure entier sur la mort de Paul et Denise Frénette, tous deux âgés de 47 ans, dont les cadavres ont été découverts par la police militaire, lundi vers 7 h 45, à leur domicile, à la base des Forces canadiennes de Trenton, en Ontario.

S'agit-il de deux meurtres ou d'un meurtre suivi d'un suicide ? Le couple avait-il des enfants ? Il n'a pas été possible d'obtenir des informations sur ce drame de la part des autorités militaires de la base. Ce que l'on sait, c'est que quelqu'un aurait appelé la police militaire. Qui ? Mystère !

L'officier chargé des relations publiques à la base des Forces canadiennes de Trenton, le capitaine Ian Stock, a été très avare de commentaires lorsque *La Presse* l'a contacté, hier. Il a carrément refusé de fournir des détails sur cette affaire. Alléguant le fait que ces deux morts faisaient l'objet d'une enquête criminelle de la part de la Police provinciale de l'Ontario, le capitaine Stock s'est borné à répondre : « Je n'ai aucun détail à vous donner sur cet incident. Adressez-vous à la police ontarienne. »

Selon un porte-parole du ministère de la Défense nationale à Ottawa, il s'agit du seul drame du genre à être survenu sur la base de Trenton.

La Métropolitaine bloquée hier soir

MARIE-CLAUDE MALBOEUF

Un immense panneau-réclame dressé sur le toit d'un immeuble surplombant l'autoroute Métropolitaine a menacé de dégringoler au cours de la soirée d'hier. Alertés vers 18 h par un coup de téléphone, une vingtaine de pompiers ont grimpé les 20 étages du 7905, rue Léonard de Vinci, pour retenir le panneau électrique à l'aide de câbles. Les vents étaient cependant si violents que plusieurs d'entre eux ont dû redescendre.

L'autoroute et sa voie de service ont été fermées durant plusieurs heures (entre les boulevards Saint-Michel et Langelier ainsi qu'entre la 17e Avenue et le boulevard Pie IX), comme deux à trois morceaux de contreplaqué de 32 pieds carrés risquaient d'être projetés sur le sol.

Un représentant de Médiacom, la société responsable du panneau, a été dépêché sur les lieux.

la Baie

Galerie des couvre-sols au 5e

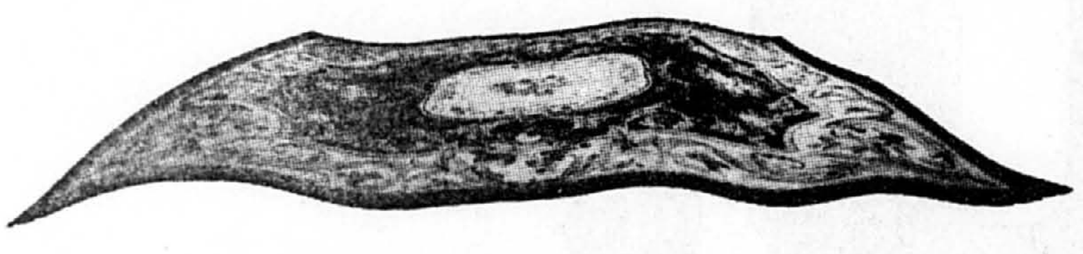

Étant donné nos prix, ils s'envoleront vite.

Tapis de laine tissés ou noués à la main

	Prix après le solde	Prix de solde
Tapis d'appoint		
4 x 6 pi	699 $	524 $
9 x 12 pi	1 999 $	1 499 $
Kilims Soumak		
4 x 6 pi	1 099 $	824 $
6 x 9 pi	2 399 $	1 799 $
8 x 10 pi	3 499 $	2 624 $
Collection chinese - 90 points au pouce		
2 x 3 pi	199 $	149 $
3 x 5 pi	499 $	374 $
4 x 6 pi	699 $	524 $
5 x 8 pi	1 199 $	899 $
6 x 9 pi	1 599 $	1 199 $
8 x 11 pi	2 499 $	1 874 $

RABAIS DE 25% SUR TOUTES LES CARPETTES
Les prix seront réduits au comptoir-caisse

Tapis faits à la machine

	Prix après le solde	Prix de solde
Collection Création		
5 pi 6 po x 8 pi	229 $	171 $
Collection Cairo		
5 pi 6 po x 8 pi 3 po	299 $	224 $
8 x 11 pi	599 $	449 $
Collection Van Gogh		
5 pi 3 po x 7 pi 7 po	299 $	224 $
8 x 11 pi	649 $	486 $
Collection Persepolis		
5 pi 3 po x 8 pi	549 $	411 $
8 pi x 11 pi 3 po	1 249 $	936 $
Collection Shiraz		
8 x 11 pi	549 $	411 $
Collection Gabbeh		
2,25 x 8 pi	179 $	134 $
4 x 6 pi	249 $	186 $
5 pi 3 po x 7 pi 6 po	399 $	299 $
8 x 11 pi	849 $	636 $
Collection Luxor		
5 x 8 pi	349 $	261 $

Nombreux autres modèles offerts en magasin.
Les tailles indiquées sont approximatives. Cette offre ne peut être combinée à aucune autre.

Venez nous voir à la Baie centre-ville au 5e étage. Tél.: (514) 281-4422, poste 2619, les prix sont en vigueur jusqu'au 2 mars 1997.

2470309

COUTELLERIE • BATTERIES DE CUISINE ET PLUS • VAISSELLE • VERRERIE •

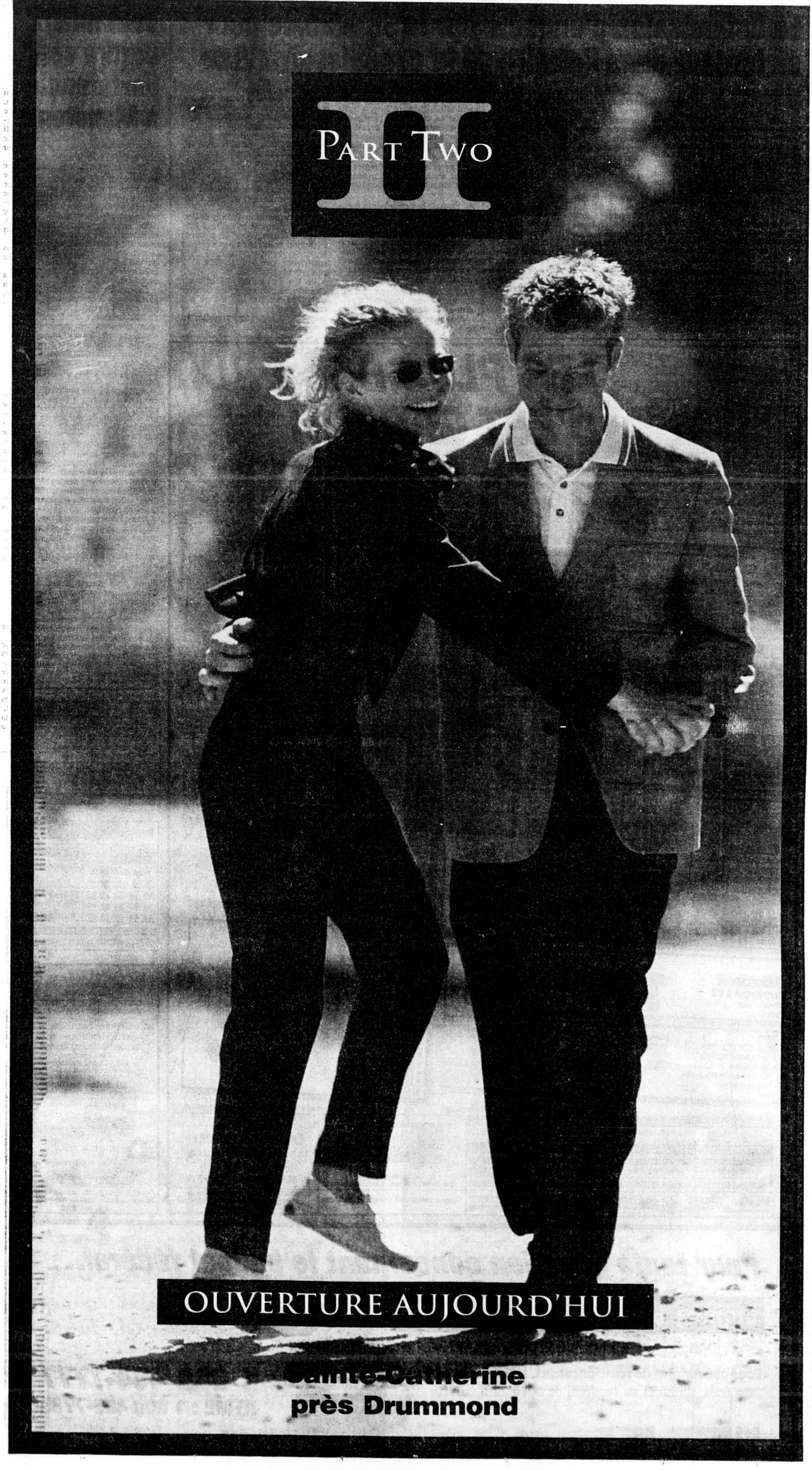
PART TWO
OUVERTURE AUJOURD'HUI
Sainte-Catherine
près Drummond

La Commission d'enquête sur la SQ blâmée pour sa lenteur dans l'affaire de la commissaire Viau

ROLLANDE PARENT
de la Presse Canadienne

La juge Danielle Grenier de la Cour supérieure a blâmé hier la Commission d'enquête sur la Sûreté du Québec pour sa lenteur à réagir face à l'Association des policiers provinciaux du Québec qui, depuis un mois, met en doute l'impartialité de la commissaire Louise Viau au point de lui demander de renoncer à cette fonction.

« La Commission aurait dû réagir rapidement compte tenu de la question soulevée et dire nous allons l'entendre immédiatement », a souligné la juge Grenier.

« La chose la plus urgente est de vider cette question », a-t-elle renchéri.

Le 21 janvier, l'Association a fait parvenir à Mme Viau une demande de récusation faisant valoir qu'elle n'avait pas « l'indépendance et l'impartialité requises » pour exercer la fonction de commissaire en raison du poste de présidente du comité d'examen des plaintes de la SQ qu'elle avait occupée pendant quatre ans, jusqu'en août 1995.

Danielle Grenier

L'Association disait également nourrir « une crainte raisonnable de partialité » pour son rôle joué au sein du groupe d'enquête sur les pratiques des policiers dans la conduite des enquêtes criminelles (le groupe Bellemarre), qui avait conclu à l'existence de multiples irrégularités dans le travail fait par les enquêteurs policiers.

La commissaire Viau a répondu ne pas avoir l'intention de se récuser tandis que le procureur de la Commission, Bernard Roy, a indiqué que la celle-ci se pencherait sur la question dès les premières auditions publiques, prévues pour mercredi et jeudi de la semaine prochaine.

« La première chose à régler est d'établir quels seront les membres de la Commission », a commenté la juge.

Au nom de la Commission d'enquête, Me Vincent O'Donnell a suggéré de laisser la Commission suivre la procédure prévue, soit d'exposer publiquement les paramètres de son mandat puis d'examiner les demandes d'individus et de groupes désireux d'être admis au débat et les autres requêtes.

« La Commission ne pourra commencer ses travaux. Cette question est préliminaire à toutes ses audiences », a fait valoir la juge.

Pour sa part, le représentant du procureur général, Patrice Claude, a suggéré que le débat soulevé par l'Association des policiers se fasse devant la Commission.

Au nom des policiers, Me Robert Castiglio a soutenu qu'il appartient à la Cour supérieure de se prononcer parce que les autres commissaires, l'ex-juge Lawrence Poitras et André Perreault, n'ont pas le pouvoir de renverser la décision prise par leur collègue Louise Viau de rester en poste.

« Les comissaires Poitras et Perreault ne peuvent pas dire à Mme Viau : "Récusez-vous." Ils peuvent l'y inviter mais ça n'a pas d'impact légal. Seules Mme Viau et la Cour supérieure peuvent le faire », a soutenu Me Castiglio.

En fin de matinée, après avoir entendu les parties, la juge Grenier a signifié que son idée n'était pas encore faite.

Elle s'est engagée à trancher au plus tard vendredi.

Vaut mieux perdre son portefeuille à Moncton...

Presse Canadienne
MONCTON, N.-B.

Si vous perdez votre portefeuille à Moncton, il y a de fortes chances que vous le récupériez intact, avec tout ce qu'il contenait. Mais si vous faites cette expérience à Toronto, ne soyez pas trop optimiste.

Le magazine *Reader's Digest* a récemment laissé tomber 120 portemonnaie dans dix villes canadiennes et vérifié combien d'entre eux ont été rendus à leurs propriétaires avec leur contenu — y compris une somme de 50 $ — intact.

La totalité des 10 portefeuilles abandonnés à Moncton ont été remis avec l'argent. Ce qui fait des 55 000 habitants de Moncton les plus honnêtes en Amérique du Nord, et parmi les plus honnêtes au monde, affirme *Reader's Digest* dans son numéro du mois de mars.

Il ne s'agit pas d'un exercice scientifique, a bien précisé le magazine.

À Montréal, six portefeuilles ont été rendus intacts à leurs propriétaires, mais seulement quatre sur dix à Toronto, ce qui assure à cette ville le « taux d'honnêteté » le plus bas au pays.

Le magazine s'est déjà livré par le passé au même exercice aux États-Unis, au Royaume-Uni, en Europe ainsi qu'en Asie.

Outre Moncton, seules deux autres villes ont obtenu une note parfaite : Odense, au Danemark, et Oslo, en Norvège.

Dans l'ensemble, le Canada a eu un taux de retour de 64 %, soit moins qu'aux États-Unis (67 %) et au Royaume-Uni (65 %), mais davantage qu'en Europe (58 %) et en Asie (57 %).

Et les femmes ont fait preuve d'une plus grande honnêteté. Au Canada, par exemple, 73 % des femmes ont rendu les portefeuilles, contre 56 % des hommes.

Reader's Digest a constaté que la plupart des gens qui ont retourné les portefeuilles à leurs propriétaires ont préféré communiquer directement avec ceux-ci plutôt que de passer par des agents de sécurité ou des policiers.

BUREAU EN GROS
Articles de bureau • Bas prix d'entrepôt

LES PLUS BAS PRIX, C'EST GARANTI * !

BIC STYLOS « ROUND STIC »
Paquet de 12. Bleu, noir ou rouge avec pointe moyenne ou fine. Vert avec pointe fine seulement.
15083
1.39

Swingline
ENSEMBLE D'AGRAFAGE
Comprend agrafeuse, 5 000 agrafes et dégrafeuse.
21355
5.99

API Automated Papers Inc.
PAPIER THERMIQUE À HAUTE SENSIBILITÉ
14478
9.99 PAQ./6

ENVELOPPES N°10 BLANCHES
4 1/8 po x 9 1/2 po
15928
6.99 PAQ./500

Gillette
LIQUID PAPER
Paq./12 Bouteilles de 18 ml.
10569
10.39

PAPIER À COPIES DE QUALITÉ
Papier blanc filigrané, 20 lb; 8 1/2 po x 11 po. 5 000 feuilles/boîte
14336
29.29 BOÎTE

HEWLETT PACKARD
CARTOUCHE - JET D'ENCRE SÉRIE 500
17066
36.99

Si vous trouvez un prix inférieur ailleurs, apportez-nous l'annonce. Nous vous offrirons l'article au même prix ET nous vous rendrons 50% de la différence sous forme de crédit ! (Crédit maximum : 50 $). Demandez-nous des détails !
Ed Harsant
L'ULTIME GARANTIE DE PRIX À 150 %

GMI
CLASSEURS À BAS PRIX
• 25 1/2 po h. x 15 po l. x 18 po p.
• Séparateurs réglables et serrure
• Noir ou mastic
29.99
(Armatures de dossier et dossiers vendus séparément.)
15472/15473

Canon
CALCULATRICE IMPRIMANTE P22DH À 10 CHIFFRES
30859
44.99

Texas Instruments
CALCULATRICE IMPRIMANTE 5045SV À 12 CHIFFRES
10155
59.99

Microsoft
WINDOWS 95
Mise à jour
35991
124.99

U-Solution
SPORTSTER 33,6 WINDOWS**
• Nécessaire de connexion pour Internet gratuit
31929
Notre prix 136 $
Rabais postal - 50 $
Prix après rabais 86 $

EXCLUSIF ACHAT EXCLUSIF
MYLEX POSTE DE TRAVAIL AVEC ÉTAGÈRE
• Tablette coulissante pour clavier
• 53 po lar. x 42 po prof.
• Fini chêne blanchi
• Facile à assembler
32942
99.99

**Garantie de 5 ans (Détails en magasin)
*Garantie de prix (Détails en magasin)

MARCHÉ-CENTRAL : 1035, RUE DU MARCHÉ-CENTRAL
BROSSARD : 6555, BOUL. TASCHEREAU
POINTE-CLAIRE : 365, BRUNSWICK (DERRIÈRE FAIRVIEW)
ST-LÉONARD : 6800, JEAN-TALON EST
MONTRÉAL : 301, ST-ANTOINE OUEST (À L'ANGLE DE BLEURY)
LAVAL : 3055, BOUL. LE CARREFOUR (CARREFOUR LAVAL)
ST-LAURENT : 3660, CÔTE-VERTU
LASALLE : 7214, NEWMAN
GREENFIELD PARK : 4625, JEAN-TALON EST
DORVAL : 1600, BOUL. LE CORBUSIER
3344, BOUL. TASCHEREAU
3165, BOUL. DES SOURCES

LIVRAISON GRATUITE LE LENDEMAIN
(ACHAT MINIMUM DE 50 $)
RÉGION DU MAGASIN SEULEMENT. DEMANDEZ-NOUS DES DÉTAILS.

HEURES D'OUVERTURE :
LUN. À VEN. 8 h à 21 h
SAMEDI 9 h à 17 h
DIMANCHE 11 h à 17 h

SITE WEB http://www.bureauengros.com
Bureau en gros est fier de commanditer les Jeux olympiques spéciaux
ENTREPRISE et ENTREPRISE PLUS sont des marques de commerce de Bureau en gros limitée.
Téléphone : 1-800-668-6888 Télécopieur : 1-800-567-2260
BUREAU EN GROS Bureau en gros limitée
Les articles peuvent varier de ceux illustrés.
© The Business Depot Ltd. 1997

ANGLAIS
COURS AXÉS SUR LA CONVERSATION
Petits groupes : 3 à 7 personnes; admission continue
1 à 5 fois par semaine; matin, après-midi, soir, samedi
200 $/30 h, 370 $/60 h, tout compris, déductible d'impôt
Aussi : cours particuliers, formation en entreprise
Converlang école de langues postmoderne
accréditée par la SQDM
5268, av. du Parc • 278-5309
2439297-M2 2464522

loto-québec résultats
Banco
Tirage du 97-02-18
1 4 9 11 13
16 19 20 22 25
30 32 34 37 40
41 43 51 55 67
La Quotidienne, Tirage du 97-02-18
3 4
757 1251
Extra Tirage du 97-02-18
NUMÉRO : 787836
TVA, LE RÉSEAU DES TIRAGES
Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

LE CENTRE MCGILL D'ÉTUDES SUR LE VIEILLISSEMENT
vous invite à une
CONFÉRENCE PUBLIQUE
le dimanche 23 février 1997
intitulée
«Conférence commémorative Jack Tietolman sur la maladie de Parkinson»
Conférenciers:
Dr Michel Panisset,
neurologue et directeur adjoint, recherche clinique, du Centre McGill d'études sur le vieillissement.
Dr Abbas Sadikot,
neurochirurgien, Hôpital et Institut Neurologique de Montréal et membre associé, Centre McGill d'études sur le vieillissement.
Endroit:
Hôtel Delta Montréal
450, rue Sherbrooke Ouest
Métro McGill College
Heure:
de 14 h à 16 h
Entrée:
Libre (café et thé seront servis)
Commandité par:
Merck Frosst Canada Inc.
Hôtel Delta Montréal
Pour de plus amples renseignements, téléphonez, du lundi au vendredi, au:
(514) 766-2010
2467343

Pour toute question concernant le budget fédéral...

Ligne 1 888 du Budget de 1997

Pour obtenir plus de renseignements, téléphonez sans frais, du lundi au vendredi de 8 h à 22 h (HNE).

1 888 454-7777
ATME : 1 800 465-7735

Ministère des Finances Canada / Department of Finance Canada
2471650

La Couronne avait raison de laisser tomber

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

La juge Michèle Toupin donne raison au Procureur général et rejette une requête d'un avocat de pratique privée qui demandait la poursuite des actes de procédure contre un homme, inculpé par un autre magistrat de la Cour du Québec à la suite du dépôt d'une plainte privée.

« En l'absence d'une inconduite flagrante entraînant un déni de justice, le tribunal ne doit pas intervenir dans l'exercice du pouvoir discrétionnaire du Procureur général ou de son substitut », écrit la juge Toupin, dans sa décision rendue à Laval.

Me Michel Massicotte, avocat de la requérante, Ginette Mathieu, a présenté avec le consentement de Me Jean-Pierre Boyer, substitut du Procureur général, une demande pour la tenue d'une pré-enquête et, le 30 novembre 1994, le juge Michel Duceppe a ordonné l'émission d'une sommation contre l'intimé, Évariste Mathieu, représenté par Me Hugues Séguin. Il a été accusé d'avoir détourné une somme de 1000 $ et d'avoir eu en sa possession une somme de 1000 $ qui ne lui appartenait pas.

Le 13 octobre 1995, sans l'intervention du ministère public, Me Massicotte a mené une enquête préliminaire devant le juge Bruno Cyr et M. Mathieu a été cité à son procès.

Le 5 décembre suivant, Me Boyer, au nom du Procureur général, a avisé Me Massicotte qu'il n'entendait pas intervenir.

Insatisfait de la position prise par son collègue, Me Massicotte a sollicité, le 5 février 1996, le sous-ministre associé au ministère de la Justice, Me Mario Bilodeau, afin qu'il révise la décision de son substitut de ne pas prendre acte dans ce dossier. Me Bilodeau a rejeté le lendemain la requête.

Le 23 septembre 1996, Me Boyer a expliqué que sa décision de ne pas intervenir était basée sur l'examen de la transcription de l'enquête préliminaire, et, devant l'intervention de Me Massicotte, il a accepté la suggestion du tribunal de revoir sa décision.

Finalement, le 14 janvier 1997, dans une lettre à l'avocat de la requérante, il a confirmé son refus d'intervenir, soit pour reprendre la poursuite ou pour déposer de nouvelles accusations.

Votre couleur - amethyste, citrine, tourmaline, peridot ... or 18 ct.
KAUFMANN de SUISSE
2195 CRESCENT, (514) 848-0595
A Palm Beach, FL. 210 Worth Ave.
2470967

EATON
LES BONS ACHATS POUR BÉBÉ

MOINS 10% MOINS 15% MOINS 20% MOINS 25%
À L'ACHAT DE 1 À L'ACHAT DE 2 À L'ACHAT DE 3 À L'ACHAT DE 4 OU PLUS
Tous les vêtements de jeu et de nuit Bébé Eaton* et tous les vêtements Enfants Eaton* SEULEMENT CHEZ EATON
(* À l'exclusion des offres spéciales du fabricant et des offres «2 pour». Paquets multiples considérés comme un article.)

SEULEMENT chez EATON
BÉBÉ ADORÉ
Vente
Plus que 5 jours
Prend fin le 23 février 1997.
TRUCS GRATUITS POUR LES PETITS
achetez 6 articles et obtenez-en 1 gratuit le moins cher
Vêtements, chaussures, jouets et livres pour enfants et bébés
Ces achats doivent être effectués lors d'une même visite, avec votre carte Eaton. Paquets multiples considérés comme un article.
MOINS 25%
OshKosh Sélection de coordonnés pour bébés et tout-petits. Nos prix cour. 15.99 $ à 49.99 $ En vente 11.99 $ à 37.49 $

OFFRE SPÉCIALE
Baby's Own Dormeuses. A à E. Paquet de 2 19.99 $
Combinaison. B à E. Paquet de 2. 19.99 $
Tout-en-un. A à D. Paquet de 2. 14.99 $

À L'ACHAT DE 1, MOINS 50% SUR LA 2e

Toutes les dormeuses courantes et Convert-A-Foot^md Snugabye et Baby's Own. 9 à 32 lb. Nos prix cour. 14.99 $ ou 16.99 $ 2 à 6. Notre prix cour. 19.99 $
MOINS 15$

Evenflo Siège d'auto «Ultara I». Notre prix cour. 119.99 $ EN VENTE 104.99 $
MOINS 25%
• Tous les ensembles de literie 3 pièces
• Tous les sacs à couches à prix courant
• Sélection d'articles de layette Kooshies
MOINS 15$

Graco Balançoire «Advantage Deluxe». Notre prix cour. 134.99 $ EN VENTE 119.99 $
MOINS 50$

Peg Perego Poussette «Elegante». Notre prix cour. 449.99 $ EN VENTE 399.99 $
MOINS 5$
Sélection d'articles Fisher-Price Nos prix cour. 26.99 $ à 69.99 $

EN VENTE 21.99 $ à 64.99 $
MOINS 25%

Tous les ensembles 2 pièces pour nouveau-nés et bébés Nos prix cour. 19.99 $ à 24.99 $ EN VENTE 14.99 $ à 18.74 $
MOINS 30$
Peg Perego Poussette «Domani». Notre prix cour. 219.99 $ EN VENTE 189.99 $
2471929
Eaton. On veut être votre magasin.

VOUS AIMEZ L'ESPACE?
CETTE OFFRE VOUS FERA DÉCOLLER.
La plus sécuritaire de sa catégorie†
279 $*
Par mois/location 24 mois

Mazda 626 LX 1997
Plus spacieuse que ses concurrentes**, la Mazda 626 LX vous est offerte à petit prix et avec toute une gamme d'équipements de série.
• 2 coussins gonflables • Régulateur de vitesse
• Poutrelle latérale dans les portières
• Boîte automatique • Groupe électrique
• Radio AM/FM stéréo cassette
Confort • Sécurité • Performance
Offre d'une durée limitée. Faites vite, passez faire l'essai d'une 626 LX chez votre concessionnaire Mazda.
LOCATION Recommandée MAZDA
Les concessionnaires Mazda du Québec
mazda
EMPORTE-MOI
†Selon une étude du U.S. Insurance Institute for Highway Safety effectuée en 1996. * Cette offre est valide pour la location au détail seulement. L'offre est valide à compter du 3 février 1997. Les stocks peuvent varier d'un concessionnaire à l'autre. Sur approbation du crédit. Les concessionnaires peuvent louer moins cher. Le prix de location de la Mazda 626 LX 1997 (modèle #4LS77AA00) est basé sur 24 mois. Acompte de 1 300 $ ou l'échange équivalent. Le paiement du premier mois et le dépôt de 350 $ sont dus au moment de la transaction. Frais de transport et de préparation avant livraison de 750 $, immatriculation, assurances et taxes en sus. Maximum de 20 000 km par an. Frais de 8¢ le kilomètre additionnel. Renseignez-vous auprès des concessionnaires participants. ** Comparaison entre le volume intérieur total des Honda Accord, Toyota Camry et Nissan Altima.

L'avocat Nathaniel Salomon reconnu coupable de fraude et de parjure

YVES BOISVERT

Il n'y a pas si longtemps encore, Nathaniel Salomon était l'associé principal d'un prospère bureau d'avocats d'affaires. Hier, la juge Rolande Matte, de la Cour du Québec, l'a déclaré coupable de fraude, de parjure et de complot. Elle a rejeté complètement le témoignage de l'homme de loi de 63 ans. Elle a dit qu'il en usait à sa guise avec la vérité et la déontologie.

L'avocat, maintenant éconduit de son bureau de la Place Ville-Marie (ex-Chait Salomon, devenu Chait Amyot), a manoeuvré en 1987 pour dépouiller un homme d'affaires libanais de plus de 25 000 $.

L'homme d'affaires, Najib Jabre, était entré en contact avec un associé et complice de Salomon, Samir Daher, lui aussi d'origine libanaise. Daher, alors gérant du restaurant Uncle Charlie, dans le centre commercial Place Rosemère, cherchait un investisseur pour acheter le commerce avec lui. Jabre et Daher achètent le restaurant d'un autre complice de Salomon, Arnold Sanders. Salomon rédige tous les documents pour la vente. Notamment un document-clé : une déclaration faite sous serment dans laquelle le vendeur déclare toutes les dettes du restaurant. Le document ne mentionne qu'une dette de 45 000 $ en arrérages de loyer. Le prix de vente est de 140 000 $. Jabre dépose 25 000 $, Daher, supposément, la même chose. Le solde (90 000 $) sera payable par versements.

Salomon avait caché une dette de 50 000 $ que sa compagnie (Gestion Lyster) avait contre le restaurant. Le fisc, de plus, réclamait 20 000 $, sans compter une série de fournisseurs qui réclamaient des centaines et des milliers de dollars. Place Rosemère exige le remboursement du loyer. L'avocat du centre commercial est Me Daniel Lessard, associé de Salomon. Les réclamations se mettent à pleuvoir, Jabre est expulsé parce qu'il ne peut payer, et le restaurant est mis en faillite dès l'automne 1987.

La juge Matte n'a pas cru les explications de Salomon, voulant qu'il s'agisse uniquement d'une question de droit civil alambiquée. La manoeuvre est trop transparente : il est allé chercher un poisson pour acheter le restaurant, il l'a poursuivi et saisi avec la complicité de ses exécutants.

M. Jabre s'est dit satisfait que sa version ait triomphé, hier, presque dix ans après les faits. Il n'espère pas de prison pour Salomon. « J'ai de la peine pour ce vieillard tremblant ; le mal est fait », a-t-il dit à *La Presse*.

Si le barreau avait bougé, cependant, quand M. Jabre l'a alerté, en... 1988, peut-être aurait-il évité bien des ennuis personnels, pense-t-il. Mais non, comme d'habitude, le barreau attend le résultat du procès criminel. Le jugement Matte montre bien, toutefois, qu'au-delà des actes criminels, cette aventure est un catalogue d'actes peu édifiants pour des avocats.

La juge Matte n'est pas tendre, par exemple, pour l'avocat Lessard, toujours chez Chait Amyot. L'avocat de 23 ans d'expérience a offert un témoignage peu clair sur plusieurs points. Cela est dû sans doute « au fait qu'il n'est pas sans reproche dans cette affaire », opine la juge. Il a failli à son devoir de protéger les intérêts de sa cliente (Place Rosemère), écrit-elle. Il a été complaisant envers son associé Salomon, qui représentait le restaurant. Ce n'est pas assez pour en faire un complice de Salomon. Mais la juge estime qu'en deux occasions, il a cependant fait preuve « à tout le moins » de « grossière négligence ».

La peine de Salomon sera débattue plus tard cet hiver.

FÉVRIER SUPER VENTES
ecco Clarks of England Rockport CANADA GARNEAU • ROHDE MEPHISTO
RABAIS JUSQU'À 70%
2472691-M
842-3007
4062, St-Denis, Mtl.
LE MARCHEUR
CHAUSSURES ET SANDALES DE MARCHE

Une femme étranglée dans son appartement

MARCEL LAROCHE

Une femme dans la cinquantaine dont le corps à demi-nu a été trouvé dans un immeuble d'habitation de l'ouest de Montréal aurait été agressée sexuellement, avant d'être étranglée.

C'est du moins l'hypothèse étudiée par les policiers des homicides du SPCUM chargés d'élucider les circonstances de cette mort.

La victime était morte depuis plusieurs jours quand son cadavre en état de putréfaction a été découvert à l'intérieur de son domicile du 3780, rue Linton, dans le quartier Côte-des-Neiges. La dame, qui habitait seule l'appartement 5, manquait à l'appel depuis quelques jours lorsque le concierge a décidé, vers 10 h hier, de s'y présenter pour aller percevoir le loyer impayé. Pressentant le pire devant une porte restée close, l'homme a utilisé un passe-partout pour pénétrer dans l'appartement. Il a aussitôt aperçu le corps inerte de la locataire, par terre dans le salon.

Les policiers du poste 31 du SPCUM ont vite réalisé que la femme n'était pas morte de cause naturelle puisqu'elle gisait à demi-nue, dépouillée de ses sous-vêtements.

Les agents ont alors fait appel aux sergents-détectives Guy Bessette et Donald Barron, de la section des homicides de la CUM.

À première vue, les policiers n'ont décelé aucun traumatisme ou blessure évidente sur le corps de la victime, tout comme ils n'ont constaté aucune trace d'effraction dans l'appartement.

Sans vouloir se prononcer sur la cause exacte du décès, le lieutenant-détective Claude Lachapelle, responsable des homicides au SPCUM, a indiqué hier que les premiers éléments de l'enquête laissent croire que la quinquagénaire aurait été agressée sexuellement, avant d'être étranglée.

Si l'autopsie pratiquée aujourd'hui au Laboratoire de sciences judiciaires et de médecine légale confirme les soupçons, cette mort suspecte deviendra le huitième homicide commis depuis le début de l'année dans l'île de Montréal.

Forte hausse des électrochocs

Presse Canadienne

Le magazine *Québec Science* publie dans son édition de mars une compilation inédite d'informations et de données sur l'utilisation des électrochocs comme traitement psychiatrique.

On y révèle entre autres que le nombre de séances d'électrochocs dans les établissements de santé au Québec a presque doublé en sept ans, passant de 4000 à 7192. Selon *Québec Science*, ce sont les personnes âgées et les femmes qui en reçoivent le plus.Ces données proviennent de divers organismes de santé.

REER Plus Sans frais Sans solde minimum

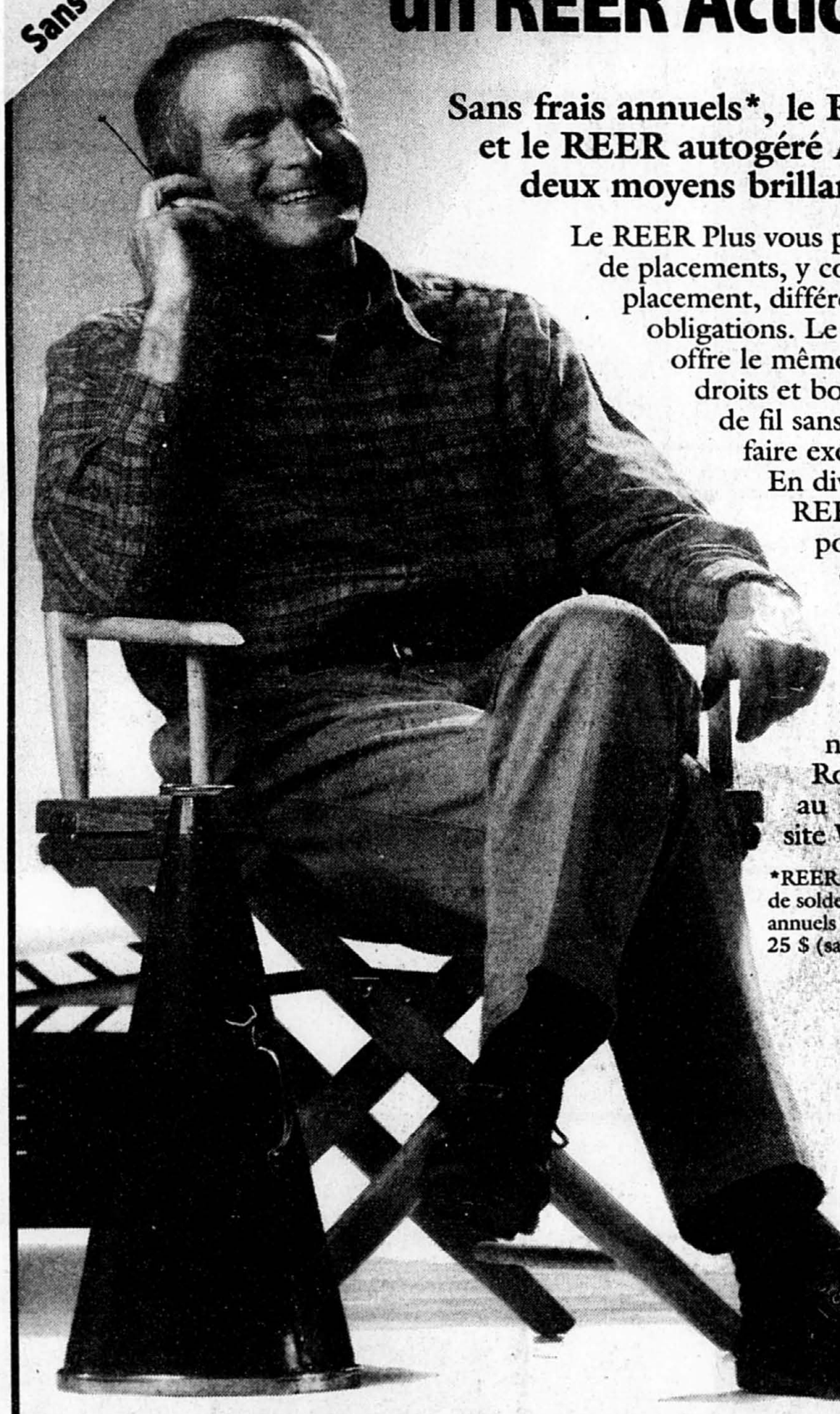

Lumière sur votre avenir avec un REER Actions en direct !

Sans frais annuels*, le REER Plus^mc Actions en direct et le REER autogéré Actions en direct vous offrent deux moyens brillants d'investir dans votre avenir.

Le REER Plus vous permet de choisir parmi une vaste gamme de placements, y compris près de 600 fonds communs de placement, différents CPG, des OEC, bons du Trésor et obligations. Le REER autogéré Actions en direct vous offre le même choix de placements en plus des actions, droits et bons de souscription. Il suffit d'un seul coup de fil sans frais pour choisir tous vos placements et faire exécuter tous vos ordres d'achat et de vente. En diversifiant vos placements à l'aide d'un REER Actions en direct, vous accroissez votre potentiel de rendement. De plus, il est facile d'en faire le suivi. Et peu importe le nombre de placements que vous détenez par l'entremise d'Actions en direct, vous recevrez un seul relevé mensuel.

Pour en savoir plus, renseignez-vous à n'importe quelle succursale de la Banque Royale ou du Trust Royal, ou téléphonez au 1 800 363-3967, ou encore visitez notre site Web au www.royalbank.com

*REER Plus : Sans frais d'administration annuels et sans exigence de solde minimum • REER autogéré : Sans frais d'administration annuels avec un solde minimum de 25 000 $; sinon les frais sont de 25 $ (sans frais pour 1997, si vous adhérez avant le 31 mars 1997).

ACTIONS EN DIRECT BANQUE ROYALE

Membre du Groupe Financier Banque Royale

Adhérez à un REER Actions en direct avant le 31 mars 1997 et vous recevrez 100 $ en certificats valables sur les commissions imputées à votre REER ou les frais de transfert s'appliquant au regroupement de vos REER.

Des services de placement pour tous les types d'investisseurs – où et quand vous en avez besoin.^mc

®Marque déposée de la Banque Royale du Canada. Actions en direct Banque Royale est licenciée de cette marque. ™Marque de commerce de la Banque Royale du Canada. Membre FCPE

Promotion
Jeunes Entreprises
Devenez jeunes d'affaires

Pendant 25 semaines, des équipes de jeunes de secondaire 5 et de première année de cégep créent et gèrent leur propre mini-entreprise. C'est une rigoureuse initiation au monde des affaires, sous l'égide de Jeunes Entreprises du Québec, qui offre aux jeunes de nos écoles trois autres programmes : Initiation aux affaires, Info-Affaires et Les études : un choix économique. Voilà un cahier qui colle aux réalités d'aujourd'hui et prépare la relève.

Ne manquez pas ce cahier spécial samedi dans La Presse